

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Un faux terroriste arrêté à Tizi-Ouzou

Page 3

L'ALGÉRIE AU 22^e SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

Appel à la mise en place de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2091 | Ven. 31 janvier - Sam. 1^{er} février 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1
17^e JOURNÉE

USMA-JSK, de la revanche dans l'air

Page 12

GRÈVE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Les syndicats maintiennent le cap



Page 3

BOUMERDÈS

Un homme s'immole par le feu à Boudouaou

Page 5

LE TOURISME N'ENREGISTRE PAS DE GRANDS FLUX

La destination Algérie reste à améliorer

Page 4

POUR DILAPIDATION DE DENIERS PUBLICS

Brahim Hadjas condamné à dix ans de prison ferme

Page 24

STRUCTURES SANITAIRES DANS LES WILAYAS

Affectation de 2.200 médecins spécialistes



104 millions de dinars ont été accordés au titre du crédit Rfig aux céréaliculteurs de la wilaya de Chlef pour la campagne 2013-2014.

1.182.916 passeports biométriques ont été délivrés depuis le lancement de l'opération en janvier 2012.

132 femmes à Aïn-Témouchent ont bénéficié de projets de renouvellement rural au titre des projets de proximité de développement rural intégré.

3.250 salles et lieux publics réservés aux candidats de la présidentielle 2014

Les 3.250 salles et lieux publics recensés pour la campagne électorale de l'élection présidentielle du 17 avril 2014 seront réservés exclusivement aux candidats, a indiqué, mercredi à Alger, le directeur général des libertés publiques et des Affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Mohamed Talbi. "Toutes les salles et infrastructures recensées à cet effet seront mises à la disposition des candidats. C'est clair, net et précis", a-t-il affirmé, lors d'une conférence de presse consacrée aux préparatifs de l'élection présidentielle. "Ces lieux publics devraient en principe être suffisants pour abriter les meetings qui seront organisés par les partis politiques, parrainant des candidats ou les candidats eux-mêmes", a-t-il précisé. "Pour ce qui est de l'appel au boycott prôné par certains partis politiques, ils sont libres de leur choix. Cela fait partie de la démocratie", a assuré le même responsable. "Il y a ceux qui appellent à la participation, ceux qui participent directement et ceux qui ont



une autre opinion et nous la respectons.

Un motard se fait charger par un taureau sur... l'autoroute

En Chine, la priorité revient toujours aux taureaux. D'ailleurs, la semaine dernière, ce motard l'a appris à ses dépens. Heureusement pour cet homme, il a eu le temps de prévoir le croisement difficile avec l'animal. Il a alors eu le temps de légèrement ralentir avant l'impact. Il pensait certainement que l'animal se contenterait de traverser les voies, mais cet animal particulièrement agressif a préféré tenir tête au motard. En arrivant à la hauteur de l'animal, le taureau n'a pas bougé d'un seul pas, montrant alors qu'il n'avait pas peur de la moto. Pour couronner le tout, il est parti chercher le corps à corps avec cet homme en le chargeant violemment. Juste après avoir projeté le motard au sol, cet animal s'est lâchement enfui, laissant alors cet homme totalement désorienté après cette étrange rencontre. Le taureau a été abattu. Ce violent choc avec l'animal a éjecté le motard au sol, mais il a rapidement pu se relever et remonter sur sa moto après cette rencontre incroyable. Sur le site Chengdu Business Daily, on apprend que les agents de police ont finalement dû abattre l'animal. En effet, il se montrait particulièrement agressif et représentait donc un danger pour la population. D'ailleurs, cette séquence montre avec quelle puissance l'animal est capable de mettre à terre un motard. Dans l'intérêt de tous, il a donc été décidé d'exécuter l'animal avant qu'il ne blesse quelqu'un.

Une automobiliste, en conduite accompagnée, supervisée par un... perroquet

Une automobiliste qui suivait une formation en conduite accompagnée a été arrêtée pour excès de vitesse sur une autoroute anglaise et son véhicule confisqué, la conductrice n'ayant pour seul passager qu'un perroquet, a indiqué la police britannique.

La conductrice âgée de 55 ans et au volant d'un 4x4 a été interpellée sur l'autoroute M62 (nord de l'Angleterre) alors qu'elle "se trouvait seule dans le véhicule avec un perroquet à ses côtés", selon un communiqué de la police du West Yorkshire (nord de l'Angleterre). "Comme les perroquets ne sont pas autorisés à superviser les personnes en conduite accompagnée, nous avons confisqué son véhicule", a expliqué la police sur son compte Twitter, photo à l'appui du volatile au plumage gris dans l'habitacle de la voiture.

"Les conducteurs qui suivent la formation en conduite accompagnée ne sont autorisés à conduire qu'accompagnés d'un chauffeur qualifié et ne sont pas censés conduire sur l'autoroute", a ajouté la police. "Le code de la route existe pour de bonnes raisons et il est important de savoir que si cette femme avait été impliquée dans un accident, elle n'aurait pas été couverte par son assurance", a précisé un responsable de la police du West Yorkshire, Mark Bownass.

De nouvelles techniques pour le traitement des calculs urinaires à l'EHU Oran



De nouvelles techniques mini-invasives pour le traitement des calculs urinaires (lithiase urinaire) sont actuellement appliquées au niveau de

l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) 1^{er}-Novembre 1954 démontrant leur efficacité.

A ce titre, l'équipe du service d'urologie de l'EHU et l'Université d'Oran ont entamé les premières interventions mini-invasives endo-urologiques dans le traitement des calculs. Il s'agit plus précisément de deux techniques qui ont été développées depuis le deuxième semestre 2013 par le service d'urologie de l'EHU, à savoir l'urétéroscopie et la néphrolithotomie. L'urétéroscopie, à travers un abord naturel, consiste à introduire un endoscope muni d'un laser, qui permet de fragmenter les lithiases de l'uretère. Une cinquantaine de personnes ont été traitées par cette technique. La néphrolithotomie percutanée, est une technique spéciale qui évite de grandes incisions. A travers un petit orifice pariétal au niveau du dos, on introduit le néphroscope qui permet de voir et de fragmenter et de retirer les calculs, a-t-on expliqué. Sept patients ont été traités par cette technique depuis l'acquisition d'un nouvel équipement.

Baisse du nombre d'oiseaux migrateurs dans les zones humides à Oran

Une baisse du nombre d'oiseaux d'eau migrateurs a été relevée en 2014 dans les zones humides de la région d'Oran, par rapport à l'année dernière, en dépit des conditions adéquates à la migration, a-t-on appris mercredi du conservateur des forêts de la wilaya. Le nombre de ces oiseaux a baissé de 74.248 en 2013 à 65.663 cette année, selon les responsables du recensement hivernal international qui s'effectue du 12 au 20 janvier de chaque année à travers les plans d'eau de la région.

Cette situation est due aux conditions favorables au niveau de toutes les zones humides sur le parcours de migration permettant aux oiseaux d'eau de se stabiliser dans des zones avant d'arriver à celles d'Oran.

Dans le cadre de ce recensement, 15 familles d'oiseaux d'eau migrateurs ont été recensés représentant 45 espèces, dont 17 d'oiseaux d'eau protégées en Algérie et d'autres provenant de la chasse, en plus de l'existence de certaines espèces figurant dans la liste rouge de l'Union internationale

de préservation de la nature pour parer contre leur extinction, selon la conservation des forêts.



D
i
x
i
t



Amar Benyounès :

"L'industrie du multimédia constitue un moteur de la croissance et un gisement d'emploi et les services qu'elle offre détermineront dans une large mesure l'économie du savoir. L'essor des nouveaux réseaux de télécommunication offre de nouvelles opportunités aux entreprises et cette rencontre témoigne de l'intérêt accordé par les pouvoirs publics au développement des entreprises.

Il est regrettable que les entreprises ne soient pas utilisatrices des TIC, alors qu'elles peuvent bénéficier des opportunités offertes par le commerce électronique. Cela nécessite, selon lui, une démarche progressive et un accompagnement spécifique."

GRÈVE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Les syndicats maintiennent le cap

Les syndicats du secteur de l'éducation ne désarment pas, loin s'en faut. Ils sont plus que jamais, en effet, décidés à poursuivre leur mouvement de grève jusqu'à la satisfaction de leurs revendications.

PAR KAMAL HAMED

Un mouvement de débrayage, entamé la semaine passée et qui se poursuivra encore la semaine prochaine. L'UNPEF, qui a initié un mouvement de grève illimité depuis le 26 février et le Snapest, dont les adhérents ont déjà débrayé les 27 et 28 février et qui viennent d'être appelés à en faire de même les 3, 4 et 5 février, accusent le ministère de l'Éducation nationale de faire la sourde oreille. La semaine, qui sera entamée demain promet d'être assez mouvementée ce d'autant qu'un troisième syndicat, le Cnapest élargi en l'occurrence, a lui aussi lancé un appel à un mouvement de grève d'une journée reconductible à partir du 4 février. C'est donc un véritable bras de fer qui est engagé entre ces trois syndicats et le ministère de l'Éducation. Le Snapest a donc décidé, après les deux jours de grève de la semaine, de revenir à la charge, mais pour trois jours de grève cette fois-ci. Une décision prise par le bureau national du



syndicat lors de sa réunion de jeudi. Dans le communiqué, rendu public à l'issue de cette réunion, le Snapest accuse le ministère « de silence injustifié. Le ministère de tutelle a émis des instructions provocatrices et inédites qui ont contribué à accroître la tension et la colère des enseignants ». Le syndicat rappelle que « la grève est un droit constitutionnel » et précise que « ça ne sert à rien de menacer les grevistes ». Le communiqué du Snapest, signé par son coordonnateur national, s'étonne en outre des déclarations des responsables du ministère de tutelle qui, tout en reconnaissant les moults dysfonctionnements du statut particulier des personnels de l'éducation, estiment aussi qu'il « est impossible de le

réviser du fait qu'il n'est en vigueur que depuis quelques années seulement ». La révision du statut particulier est la principale revendication de tous les syndicats du secteur. C'est pratiquement pour les mêmes raisons que le Cnapest élargi compte, à partir du 4 février, joindre sa voix à celles des deux autres syndicats. Il est dès lors évident que tous les établissements scolaires seront paralysés. Une situation qui ne manque pas de susciter les craintes des parents d'élèves qui estiment que leurs enfants sont pris en otage. « Il y a des revendications qui ont été satisfaites et d'autres à étudier avec la direction générale de la Fonction publique et qui concernent principalement les enseignants du cycle primaire » a indiqué le ministre,

Abdelatif Baba Ahmed, jeudi lors d'un point de presse organisé en marge de sa visite dans la wilaya de Tissemsilt. Il a aussi précisé que la Fonction publique a donné son approbation concernant les enseignants du primaire, « mais le partenaire social (UNPEF) demande un engagement par écrit ». Soulignant que certaines revendications ne dépendent pas de son ministère, Baba Ahmed a néanmoins indiqué que « les portes du dialogue avec l'UNPEF restent ouvertes pour satisfaire toutes ses revendications ». Le ministre a appelé le syndicat, qui appelle à la grève, à « penser à l'intérêt de l'élève, surtout que les examens du deuxième trimestre approchent ».

K. H.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Un faux terroriste arrêté à Tizi-Ouzou

PAR LOUNES BOUGACI

Décidément, le nombre d'individus qui se convertissent au banditisme, voire au grand banditisme, est en nette augmentation dans la wilaya de Tizi Ouzou. C'est ainsi qu'une nouvelle affaire du genre vient d'être élucidée par les services de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou. « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les forces de la brigade criminelle au service de wilaya de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, ont instruit une procédure judiciaire pour menaces de mort par lettres anonymes, accompagnées de condition (rançon) et apologie du terrorisme, à l'encontre du nommé DJ. K., âgé de 57 ans, et H. Y., âgé de 47 ans, demeurant tous deux à Tizi-Ouzou », a précisé, hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou dans un communiqué transmis aux journalistes locaux. Le même communiqué précise : « Suite à plusieurs plaintes de commerçants de la ville de Tizi-Ouzou, qui ont reçu des lettres anonymes exigeant d'eux le versement d'une rançon, à déposer à des

endroits précis, sous peine de mort, exprimées d'une manière qui ressemble étrangement à celle du Groupe islamique armé (GIA), les forces de police de la brigade criminelle du SW.PJ ont ouvert une enquête pour arrêter le ou les auteurs des faits. Alors que les investigations suivaient leur cours, le frère d'une des victimes, a rapporté avoir reçu récemment des menaces, émanant d'un groupe d'individus, visant sa sœur qui a osé porter plainte, transmises par le biais de son voisin, le nommé DJ. K., qui s'est curieusement proposé de servir d'intermédiaire entre lui et un membre du Groupe islamique armé qui voulait le rencontrer à la périphérie de la ville pour régler l'affaire. Organisant un faux rendez-vous au lieu supposé, situé à la périphérie de la ville, il a, dans sa démarche, impliqué le nommé H. Y., auquel il a fait croire qu'il allait traiter une transaction immobilière, et qu'il avait besoin de son concours, pour ensuite le prendre à bord de son véhicule et le déposer non loin du lieu prévu, avec consigne de dire, à son retour avec le supposé client, de renoncer à cette visite en raison de la présence des forces de sécurité sur place ». Et en effet, ajoute le communiqué de la cellule de communica-

tion, à son retour sur les lieux avec le frère de la victime, le nommé H. Y. les a interceptés en leur disant ce qui était prévu d'avance. « C'est dans ces circonstances que les forces de police ont arrêté les trois occupants du véhicule et les ont conduits au siège du service. Les propos incohérents et contradictoires du nommé DJ. K., et la perquisition effectuée en son domicile ont apporté davantage d'indices de nature à motiver son inculpation, et d'établir qu'il est l'instigateur et l'auteur de toute cette affaire », précise-t-on par ailleurs. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, les mis en cause ont été présentés au parquet de Tizi-Ouzou, durant la semaine, pour menaces de mort par lettres anonymes, accompagnées de condition (rançon) et apologie du terrorisme et le procureur de la République a mis le nommé DJ. K. en détention préventive pour « adhésion à un groupe terroriste armé et menaces de mort par lettres anonymes, accompagnées de condition », et le nommé H. Y. a été, quant à lui, placé sous contrôle judiciaire pour « non-dénonciation de crime ».

L. B.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Afflux appréciable de citoyens des communes d'Alger

PAR LAKHDARI BRAHIM

Un afflux appréciable de citoyens désirant s'inscrire pour la première fois sur les listes électorales a été constaté dans les bureaux installés à cet effet dans les communes d'Alger, en prévision de l'élection présidentielle prévue au mois d'avril prochain. Les services chargés de l'opération de révision des listes électorales, qui a débuté le 23 janvier et doit se poursuivre jusqu'au 6 du mois courant, continuent de recevoir les citoyens pour leur première inscription, aussi bien pour les jeunes ayant atteint l'âge de voter que pour ceux ayant changé de résidence suite aux opérations de relogement dans certaines communes de la capitale. Première étape d'une tournée effectuée par l'APS à travers quelques communes d'Alger, la commune de Kouba connaît une certaine effervescence dès les premières heures de la journée au niveau d'un bureau amé-

nagé par l'APC non loin du siège, défini comme étant le « service des élections et du recensement ». Pour faciliter l'opération et éviter la pression, 5 agents ont été mis au service des citoyens pour accélérer l'opération de révision des listes comme le dicte chaque rendez-vous électoral, outre la révision annuelle. Depuis le lancement de l'opération le 23 janvier courant, « 60 nouveaux électeurs ont été inscrits sur les listes de cette commune et pas moins de 24 citoyens qui ont atteint l'âge légal de voter, alors que l'assainissement des listes a touché 134 électeurs décédés », selon le chef du service des élections et du recensement de la commune de Kouba, Abdelkrim Dallali. Outre cette opération, qui précède chaque rendez-vous électoral, la révision annuelle des listes électorales qui intervient chaque mois d'octobre, a permis « de radier 309 électeurs déclarés décédés et 426 autres citoyens dont l'inscription a été confirmée dans d'autres communes, soit une double inscription ». Les citoyens

« ayant changé de résidence vers d'autres communes sont au nombre de 567, ce qui porte à 1.302 le nombre total des électeurs dont les noms ont été radiés », a-t-il précisé, ajoutant que « pour assurer un bon déroulement de l'opération et éviter au citoyen tout désagrément le service a pris l'initiative de retenir les numéros de téléphone des nouveaux inscrits afin de les convoquer une fois leurs cartes d'électeur fin prêt, dans le but de leur épargner un déplacement inutile ». Dans la commune de Oued-Koriche, sur les hauteurs d'Alger, un dynamisme exceptionnel a été constaté au service chargé des élections où les nouveaux inscrits, depuis le 23 janvier, a atteint « 580 électeurs, alors que 522 noms ont été radiés soit pour cause de décès ou pour changement de résidence, ou encore pour double inscription », selon les déclarations du directeur de la réglementation du contentieux et des élections, Kamal Ben Kaci.

L. B.

LE TOURISME N'ENREGISTRE PAS DE GRANDS FLUX

La destination Algérie reste à améliorer

L'Algérie n'a pas enregistré un grand afflux touristique cette année. La cherté de sa destination et ses prestations de service n'attirent pas grand monde. Beaucoup reste à faire sur le label et l'image d'attraction du pays.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Si la fréquentation des touristes étrangers en Algérie a enregistré une évolution assez notable pour l'année 2013 avec une moyenne d'un million d'étrangers, il faut relever une régression pendant ce mois de janvier où les indices de fréquentation sont en baisse. Pourtant, des statistiques sur le nombre des entrées en Algérie et leur séjour classent les Français en tête pour leur nombre qui avoisine en moyenne les 15.000. En deuxième position, les Espagnols suivis des Allemands et des Italiens qui préfèrent la destination Algérie. Cette appréciation vient du fait que le pôle attractif que représente le grand Sahara en termes de stabilité et de tranquillité des lieux gagne les faveurs pour des séjours de villégiatures en ces lieux envoûtants. Avec le nouveau plan de qualité de tourisme, il s'agit de remettre de l'ordre dans un secteur qui pourrait constituer une plus-value certaine pour l'économie. Le premier point est celui de la certification obligatoire de toutes les infrastructures hôtelières. L'Algérie veut



obtenir des gages pour sa prochaine saison touristique. Le plan qualité et management serait la clé pour une promotion large et bien réfléchie.

Les infrastructures hôtelières doivent être certifiées, les ZET seront consenties uniquement pour l'investissement. Des efforts seront accentués en matière d'accueil. Les patrons des 1004 établissements hôteliers sont donc invités à faire valoir tous les aspects touchant la normalisation de leurs établissements. L'opération ayant été enclenchée depuis ces derniers mois, il faudra attendre la fin du premier semestre

de cette année pour l'achèvement de tout le processus. Des certificats de qualité de management et de reclassement seront ainsi délivrés par une commission d'experts nationaux et étrangers selon les dires d'un responsable du ministère du Tourisme. En matière des 172 ZET implantées, seul les investisseurs pourront en bénéficier. A ce niveau, l'Algérie abrite plus de 500 sites touristiques dont à peine 20% sont accessibles aux touristes. Toutefois, il ne suffira pas d'une assiette de terrain pour prétendre à un investissement dans le secteur mais de rentabiliser un véri-

table projet touristique. Le responsable du ministère signale que le contrôle s'effectuera en amont et en aval pour vérifier l'authenticité des réalisations. Une mention spéciale sera accordée aux 40 ZET implantées au Sud avec une possibilité de concession aux investisseurs étrangers à condition de trouver des partenaires algériens.

De l'autre côté, le tourisme balnéaire et thermal seront également améliorés grâce à ce nouveau plan. La saison estivale sera désormais préparée 6 mois à l'avance pour parer à toute lacune ou insuffisance. Sur le long du littoral, il sera permis d'édifier des auberges et petits hôtels pas trop encombrants. Les experts en architecture et en urbanisme seront associés à tous ces projets. Dans chaque zone de la côte, il y aura un ensemble touristique avec des tarifs étudiés pour courts et longs séjours. De même, le tourisme thermal avec ces 200 sources bénéficiera d'un traitement de faveur vu le nombre grandissant des affluences pendant les basses saisons. A noter que ces sources qui sont souvent classées comme patrimoine seront bien balisées à l'avenir pour éviter toute spéculation foncière et marchandage véreux pouvant nuire au secteur du tourisme. Pour rendre davantage attractif la destination Algérie, des opérateurs économiques, tours operators et associations culturelles seront impliqués dans ce nouveau plan. Décidément, le marché touristique est en faveur de l'Algérie dont le pôle est encore vierge par rapport à d'autres destinations qui sont en pleine saturation. Il suffit de réfléchir à ce niveau.

F. A.

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Il concerne les véhicules produits localement

PAR RIAD EL HADI

C'était déjà dans l'air, et le ministre du Commerce, Mustapha Benbada l'a confirmé hier vendredi : la relance du crédit à la consommation durant la prochaine tripartite concernera l'acquisition de véhicules produits en Algérie. Le ministre a précisé que la

relance du crédit à la consommation "concernera l'achat de véhicules produits localement", ajoutant que cette mesure figurerait parmi les conditions négociées lors des travaux du groupe de travail chargé de la relance des crédits à la consommation. M. Benbada a présidé le groupe de travail chargé de promouvoir et de développer la production nationale, issu de la dernière réunion de la tripartite et qui pour sa part a été scindé en cinq sous groupes dont celui chargé de la relance du crédit à la consommation.

Ce point figure parmi les mesures proposées notamment à la faveur de l'entrée sur le marché du premier véhicule de fabrication locale à la fin de l'année courante. Benbada explique que la "relance du crédit à la consommation aura lieu dans le cadre de la loi de finance complémentaire 2014 ou la loi de finances 2015 car il faut

d'abord amendé l'article 75 de la LFC 2009 qui a annulé ce type de crédit".

Il a encore fait savoir que le groupe de travail, qu'il a conduit, a recensé un total de 29 actions et 106 mesures pour la mise en œuvre des propositions relatives aux cinq volets examinés, le tout étant soumis à la prochaine tripartite. Ainsi, le sous-groupe chargé de la relance des crédits à la consommation a proposé 4 opérations réalisables à travers 10 mesures notamment l'élaboration de la liste des entreprises intéressées par cette formule et la valeur des produits concernés ainsi que les modalités et conditions d'attribution de ces crédits. Des crédits d'une valeur de 300.000 à 700.000 DA ont été proposés. Le second sous-groupe, chargé de la protection de la production nationale et la promotion de l'entreprise supervisé par le ministère de l'Industrie et de la Promotion

de l'investissement a préconisé 10 opérations nécessitant 54 mesures dont la réhabilitation des entreprises, le développement des structures d'appui, la généralisation du dispositif national de contrôle de la qualité, l'allègement des charges fiscales, la formation des ressources humaines, l'assainissement du marché des biens et services et la promotion du produit national, a indiqué

Benbada. Selon le ministre encore, le sous-groupe en charge de la régulation du commerce a avancé 8 propositions liées notamment à l'amélioration du système normatif et réglementaire en vue de protéger le marché intérieur ainsi que l'organisation, le contrôle des opérations d'importation de marchandises destinées à la vente en l'état et l'arrêt des importations dans les filières menacées.

R. E.

POSTES BUDGÉTAIRES VACANTS

El Ghazi insiste sur leur pourvoi avant la mi-mars

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le pourvoi des postes budgétaires vacants doit être achevé avant la mi-mars prochain, a indiqué jeudi à Médéa le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public, Mohamed El-Ghazi. Le ministre a insisté, lors d'une visite d'inspection à de nombreux services administratifs publics de la wilaya, sur "la nécessité de procéder à l'affectation de tous les postes budgétaires ouverts, à ce jour, à travers l'ensemble des administrations du pays, en vue de per-

mettre le placement des employés émergeant au niveau des différents dispositifs d'emploi". Il a rappelé, dans ce contexte, que le gouvernement a fixé la date butoir du 10 mars afin de terminer cette opération de régularisation des fonctionnaires en pré-emploi, admis par voie de concours, et pourvoir ainsi tous les postes budgétaires qui étaient en instance d'affectation. Le ministre a assuré que l'opération "fera l'objet d'un suivi rigoureux" et que ses services "veilleront à ce qu'aucun dysfonctionnement ne vienne entraver son bon déroulement", d'autant, a-t-il

souligné, que cette opération "est appelée à contribuer significativement au règlement de la situation d'un nombre non négligeable de chômeurs et de fonctionnaire en pré-emploi".

"Les pouvoirs publics sont décidés à lutter contre la bureaucratie et les pratiques qui font obstacles à la résorption du chômage", a souligné le ministre, invitant les différents services administratifs, en particulier la fonction publique, à "jouer pleinement leur rôle et à éviter d'être un facteur bloquant".

L. B.

SERVICE 3G++ DE MOBILIS L'ARPT certifie la conformité

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) a certifié la conformité du réseau de téléphonie mobile de troisième génération (3G++) de Mobilis aux obligations du cahier des charges, a annoncé jeudi cet opérateur public.

La certification est "le fruit des résultats concluants des tests d'évaluation de la couverture et de la qualité de service du réseau 3G++ de Mobilis", déployé dans 10 wilayas obligatoires au titre de la première année, La procédure s'est faite "conformément numéro 01/SP/PC/ARP/2014 du 08/01/2014, fixant les conditions et modalités de lancement commercial des services 3G dans les 9 wilayas supplémentaires, à savoir pour Mobilis: Sétif, Tlemcen, Blida, Djelfa, Tizi-Ouzou, El-Oued, Tiaret, Tébessa et Ain-Defla". L'effort consenti par l'opérateur public "démontre l'intérêt qu'il porte à l'impératif d'offrir les services de la 3G aux Algériens à travers tout le territoire national en moins de temps possible", souligne le communiqué.

"Mobilis s'est engagé à couvrir les 48 wilayas (en 3G++) en 24 mois et 1 jour", a rappelé la même source, ajoutant qu'avec 19 wilayas dès le lancement, Mobilis confirme sa place de numéro 1 et de meilleur réseau 3G++ en Algérie" **R. N.**

L'ALGÉRIE AU 22^E SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

Appel à la mise en place de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises

Abdelmalek Sellal, qui représente le président de la République au 22^e sommet de l'Union africaine (30 et 31 janvier), a affirmé dans son intervention lors du 30^e sommet du Nepad que l'Algérie continuera à jouer son rôle actif et est prête à partager son expérience avec les autres pays africains, notamment dans le cadre du Nepad.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Il a souligné à cet égard que la démarche algérienne s'inscrit dans une "perspective globale et intégrée reflétant la vision et les objectifs du Nepad et du programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA)". Ce sommet sous le slogan "2014, année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique", en commémoration du 10^e anniversaire de l'adoption du programme africain global de développement agricole, sera axé autour de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et d'autres questions liées à la paix et la sécurité dans le continent noir. L'ordre du jour des travaux comprend une série de décisions, de recommandations et de propositions liées essentiellement aux questions de développement, de paix et de sécurité dans le continent africain. Les travaux du 22^e sommet ordinaire ce sont achevés hier par l'adoption des recommandations et décisions proposées. Les dirigeants africains ont affirmé d'ailleurs les progrès réalisés par l'Afrique en matière de développement, plaidant toutefois pour davantage d'efforts en matière de paix et de sécurité pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ils ont également salué l'engagement de l'UA quant aux objectifs tracés dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, les maladies et les épidémies et le développement du continent pour lui permettre de réaliser son agenda pour l'année 2063, appelant à relancer le processus de développement et à accorder de nouvelles chances aux jeunes Africains. Par ailleurs, les dirigeants africains ont souligné la nécessité d'appuyer la stabilité dans les pays qui connaissent des conflits armés, appelant la société civile à apporter sa contribution pour le rétablissement de la paix, le retour de l'ordre constitutionnel et le ren-



forcement du processus politique. Le Premier ministre a d'ailleurs indiqué que l'Algérie apporte, à travers des mécanismes internationaux, régionaux et bilatéraux, un soutien conséquent au processus d'intégration en Afrique, rappelant qu'elle (l'Algérie) a annulé récemment les dettes des pays africains à son égard, dont le montant s'élève à près d'un milliard de dollars. Il a également fait savoir que le pays a consacré beaucoup d'efforts et de ressources à des projets régionaux intégrateurs ainsi qu'à un vaste programme national d'infrastructures de portée régionale. Pour le seul projet de la route transsaharienne, appelé à relier l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad, l'Algérie a déjà investi trois (03) milliards de dollars, ajoutant que cette route désenclavera la région sahélienne, a-t-il dit. M. Sellal a expliqué que le raccordement de cette route au port algérien en eau profonde de Djen-Djen facilitera les échanges entre l'Afrique et l'Europe. S'agissant du tronçon manquant entre Assamaka et Arbit au Niger, le Premier ministre a annoncé que les travaux de réalisation commenceront au milieu de cette année et seront achevés en 2016. Ce sommet

intervient à la veille de la tenue dans la capitale éthiopienne de la 22^e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement. La situation prévalant en Egypte de même qu'en République centrafricaine et au Sud-Soudan sont les principaux thèmes abordés lors cette réunion et ce, en plus des situations de conflit qui perdurent dans d'autres pays et régions du continent. Dans son allocution d'ouverture, en séance plénière, le président de la République de Guinée, Alfa Condé, qui occupe aussi le poste de la présidence tournante et mensuelle du CPS, a estimé que les élections du 20 janvier dernier en République centrafricaine sont "porteuses d'espoir" dans la mesure où elles ont évité, a-t-il dit, "un génocide dans ce pays".

Le président guinéen a déploré en revanche "l'instabilité grandissante" au Sud-Soudan, invitant les différentes parties au dialogue, alors que la situation en Egypte "trébuche face à l'intolérance", a-t-il dit. M. Condé a appelé, en outre, à "tirer les leçons de la situation au Mali", tout en poursuivant les efforts devant aboutir à finaliser l'architecture de la paix et la sécurité en Afrique. De son côté, la présidente de

la Commission de l'Union africaine (CUA), Nkosazana Dlamini Zuma, a fait observer que le continent tend à gérer les conflits et les crises, faisant des millions de morts et de déplacés et ce, en plus de la destruction des infrastructures de base, a-t-elle dit. Elle a ainsi appelé les pays d'Afrique à ne pas léguer aux prochaines générations des situations de crise, après que le continent se soit débarrassé du joug du colonialisme au cours du dernier cinquantenaire. La présidente de la CUA a ainsi cité l'exemple de Madagascar qui va dans le sens de la normalisation, ce qui explique, a-t-elle ajouté le retour de ce pays dans le giron des pays africains. Les travaux du sommet du CPS se poursuivent à huis clos. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a également appelé à la mise en place de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC) "dans les plus brefs délais".

Intervenant lors d'une réunion consultative au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement de la CARIC tenue jeudi soir en marge de ce sommet, M. Sellal a insisté sur "l'urgence" de mettre en place les structures d'opérationnalisation de la Capacité compte tenu des crises et conflits que connaissent certains pays du continent. La dernière réunion au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement de la CARIC s'était tenue le mois de novembre 2013 à Pretoria en Afrique du Sud, rappelle-t-on. La CARIC est un mécanisme transitoire initié et décidé par les chefs d'Etat et de gouvernement en janvier 2013, en attendant la mise en place et l'opérationnalisation de la Force africaine en attente (FAA), prévue en 2015. La CARIC concerne un groupe restreint de pays de l'UA qui sont au nombre de dix, notamment l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Ethiopie et le Sénégal. Toutefois, cette instance demeure ouverte à tous les pays membres de l'Union. Auparavant et dans son intervention sur les questions de paix et de sécurité, lors du sommet de l'UA, M. Sellal avait déjà réitéré l'appui de l'Algérie à l'initiative de création de la CARIC, soulignant que "cette initiative s'inscrit dans le processus de renforcement de l'architecture de paix et de sécurité en Afrique et témoigne de l'attachement de l'Afrique au principe de l'appropriation des processus de règlement des conflits sur le continent".

"La mobilisation de la part de l'Afrique pour faire valoir des solutions africaines aux problèmes africains ne saurait exonérer la responsabilité du Conseil de sécurité en matière de la paix et de la sécurité internationales", avait-il indiqué.

K. H. et agences

PROVOCATIONS MAROCAINES CONTRE L'ALGÉRIE

Ksentini pour une rupture des relations diplomatiques

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), Me Farouk Ksentini, a appelé jeudi l'Algérie à prendre une "position ferme" par rapport au Maroc, préconisant "la rupture des relations diplomatiques suite à la dernière provocation" dont il s'est rendu coupable à l'encontre de l'Algérie. "Le Makhzen s'est rendu coupable d'une énième provocation à l'encontre de l'Algérie. Ces agissements sont ceux d'un pays ennemi et non pas d'un pays frère. Par conséquent, l'Algérie doit prendre une position ferme pour mettre définitivement fin à ces provocations. A mon sens, il faut rompre les relations diplomatiques", a soutenu Me Ksentini, lors d'une conférence de presse à Alger.

Le président de la CNCPPDH réagissait aux allégations du Maroc au sujet de prétendues expulsions par les autorités algériennes de ressortissants syriens vers le territoire marocain. La partie marocaine "doit comprendre que l'Algérie est un pays respectable" et, pour cela, il importe de tenir avec le Maroc "le langage qu'il comprend", a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation d'une étude sur les flux migratoires "vers, à partir et à travers l'Algérie. C'est une provocation de trop et une provocation délibérée. Je considère que le Maroc n'est pas un pays voisin, mais un pays ennemi. Il faut tirer les conséquences de ces récurrentes provocations", a-t-il ajouté. "Je considère les dernières allégations comme une provocation méprisante rien de plus", a martelé le président de la CNCPPDH, précisant que l'affaire de prétendues expulsions de réfugiés syriens est "préfabriquée" par

le Maroc pour "provoquer l'Algérie". Il a encore précisé qu'il était du "devoir de l'Algérie d'accueillir les réfugiés syriens et elle fait ce qu'elle peut pour leur assurer un bon accueil dans les différents sites", relevant, toutefois, qu'"il faudrait peut être augmenter le nombre des centres d'accueil". L'Algérie avait fermement réagi aux allégations du Maroc dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères et exprimé sa "forte réprobation" de cette nouvelle provocation "politiquement motivée" des autorités marocaines, à l'ambassadeur marocain à Alger, lors de sa convocation mercredi au MAE. Il a été également signifié au diplomate marocain que l'Algérie "n'avait certainement pas besoin de donneurs de leçons lorsqu'il s'agit de manifester concrètement sa sollicitude et son attention soutenue à l'égard des ressortissants syriens qui se trouvent temporairement sur son territoire en tant qu'invités du peuple

algérien qui les a accueillis spontanément avec sa générosité et son hospitalité coutumières".

L. B.

BOUMERDÈS

Un homme s'immole par le feu à Boudouaou

Un jeune homme d'une quarantaine d'années a rendu l'âme, ce jeudi, suite à son immolation à Boudouaou dans la wilaya de Boumerdès, selon une source locale. La victime a recouru à cette méthode de revendication suite à la décision des autorités locales de démanteler les locaux de fortune implantés dans les coins et recoins de la ville. Ne pouvant pas supporter le fait que son commerce informel soit démantelé, cet homme s'est aspergé d'essence devant le commissariat de la ville avant de s'introduire à l'intérieur, ajoute notre source. Celle-ci précise qu'il a été touché au 3^e degré avant d'être évacué vers l'hôpital des grands brûlés de Douéra. Selon la même source, la victime a rendu l'âme peu de temps après son admission à l'hôpital. Cette immolation est la première dans la wilaya de Boumerdès, depuis le début de l'année en cours. En novembre de l'année écoulée, un jeune homme avait tenté de s'immoler par le feu à l'intérieur du siège de la wilaya, pour réclamer un logement décent pour sa famille. Ce malheureux, qui n'a pas été gravement touché, habite un chalet au niveau d'un site à Corso. Il avait reçu les soins nécessaires à l'hôpital de Douéra pour les grands brûlés.

T. O.

SUIVI ET CONTRÔLE DES PROJETS

Les architectes veulent une révision de leurs honoraires

PAR RAYAN NASSIM

Le Syndicat des architectes agréés algériens (Synaa) a appelé, jeudi à Alger, les pouvoirs publics, notamment les ministères de l'Habitat et des Finances, à une révision "urgente" de la partie variable des honoraires de la maîtrise d'oeuvre. Le Synaa a souligné, lors de la deuxième session de son conseil national, la "nécessité de réviser le barème de rémunération des prestations des architectes relatives au suivi et au contrôle de l'exécution des projets afin de valoriser le métier de l'architecte et d'assurer une maîtrise d'œuvre de qualité", proposant de modifier l'arrêté interministériel du 4 juillet 2001. Le syndicat a considéré que "les

montants alloués à cette partie sont insignifiants et devenus obsolètes au regard des mutations profondes qu'a connues le secteur économique en Algérie depuis 2001". "En réduisant à des portions congrues la rémunération du suivi et de contrôle, la qualité des réalisations se trouve hypothéquée indéfiniment", a déclaré Achour Mihoubi, le président du Synaa. Selon lui, cette mission de maîtrise d'oeuvre s'est transformée en un "marchandage" basée sur un personnel réduit à son maximum, sans rapport avec les exigences techniques particulières à chaque projet, en profils professionnels ou en nombre, en fonction de la complexité et de la taille des projets. "Nous refusons une architecture au rabais. Nous revendiquons un traitement honorable des architectes agréés", a martelé M. Mihoubi ajoutant

que ces derniers "travaillent actuellement à perte". Créé le 25 décembre 2012, le Synaa compte 107 adhérents et ambitionne d'augmenter ce nombre à 400 sur 30 wilayas durant l'année 2014. Cette nouvelle organisation a pour mission de recenser les difficultés de l'architecte dans l'exercice de sa profession, d'identifier les mesures correctives et de porter ses revendications devant les pouvoirs publics. Elle veut également contribuer à l'élaboration des textes réglementaires régissant la profession et défendre les intérêts moraux et matériels des architectes. Pour les responsables du syndicat, les architectes assistent depuis des années à la "déliquescence de leur profession et à sa mise à l'écart" du développement économique du pays.

R. N.

ENFANTS NON SCOLARISÉS

Durcir les sanctions à l'égard des parents

L'association des femmes juristes de la wilaya d'Alger a souligné jeudi à Alger la nécessité de durcir les sanctions à l'encontre des parents qui refusent de scolariser leurs enfants en considérant cet acte comme un délit passible de prison ferme.

PAR CHAHINE ASTOUATI

La responsable des relations extérieures de l'association, Ghania Nechar a insisté lors d'une rencontre sur "les propositions juridiques de l'association concernant la loi sur la protection de l'enfant", sur la "nécessité d'amender l'article 12 de la loi d'orientation de l'Education nationale relatif aux sanctions infligées aux parents d'élèves qui refusent de scolariser leurs enfants en considérant cet acte comme un délit passible de prison ferme et non point comme une simple infraction de troisième degré". Elle en outre proposé "la création d'une



instance locale comptant le wali, le président de la commune et les directeurs d'écoles afin de poursuivre les parents d'élèves qui refusent à leurs enfants le droit à l'éducation et examiner les plaintes portées

contre eux". Dans ce contexte Mme Nechar a proposé "la création de l'association des femmes juristes de la wilaya d'Alger en se constituant partie civile pour défendre les mineurs privés de ce droit et la

protection de leurs droits en cas de plainte contre leurs parents". S'agissant de la situation matérielle difficile des familles qui est souvent à l'origine de la privation des enfants de moins de 16 de rejoindre les bancs de l'école, elle a souligné "l'impératif d'augmenter la prime de scolarité et de prendre en considération la situation sociale des familles pauvres". Par ailleurs, Mme Zakia Benziane, membre de l'association, a avancé plusieurs propositions pour enrichir la loi relative à la protection de l'enfance, notamment concernant l'exploitation des enfants dans la mendicité, appelant à ce propos à la "nécessité d'assurer les mécanismes d'application de la loi dans ce domaine". Mme Benziane a recommandé le "recensement des personnes s'adonnant à la mendicité pour protéger les nécessiteux d'entre eux et punir, par la prison, ceux qui exploitent les enfants", appelant le ministère de l'Education à "reconsidérer les décisions relatives à l'expulsion des élèves à un âge précoce". Considérée comme le lancement de plusieurs activités programmées par l'association créée en décembre 2013, la rencontre a regroupé des défenseurs des droits de l'enfant, des juristes, des écrivains et des hommes de lettres. C. A.

STRUCTURES SANITAIRES DANS LES WILAYAS

Affectation de 2.200 médecins spécialistes

PAR RAYAN NASSIM

Au moins 2.200 médecins spécialistes seront affectés à compter de ce mois dans des structures hospitalières des wilayas accusant un manque de spécialistes, a annoncé jeudi à Chlef le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. Le ministre, qui effectuait une visite de travail dans la wilaya, a précisé que le problème de manque de spécialistes "sera résolu progressivement", observant que la wilaya de Chlef, à l'instar d'autres wilayas du pays où le déficit en la matière se fait ressentir, bénéficiera de son quota de médecins spécialistes. Avec huit

hôpitaux, dont un d'une capacité de 240 lits nouvellement réalisé, et un autre de 120 lits, spécialisé en psychiatrie, la wilaya de Chlef a grandement besoin de médecins spécialistes afin de pouvoir répondre aux besoins de la population locale, estimée à plus d'un million d'habitants, réduire les évacuations fréquentes à des structures hospitalières dans d'autres wilayas notamment Oran et Blida, ont observé, à cet égard, des responsables du secteur rapporte l'APS. Evoquant la question du médicament au niveau des structures hospitalières, M. Boudiaf a indiqué que le problème "d'indisponibilité" du médicament a été pris en charge dans sa totalité avec l'allègement, par le gouvernement, des procédures en matière de son acquisition.

"Aujourd'hui s'il y a défaillance ou rupture de stocks au niveau d'un hôpital donné, cela ne signifie aucunement que le médicament est indisponible ou inexistant sur le marché national", a-t-il fait remarquer, en imputant cela à "une défaillance en matière de gestion". Plus explicite, le ministre a précisé, que s'il y a une absence de médicaments au niveau d'un hôpital donné, "c'est tout simplement parce qu'il n'a pas passé de commande pour l'acquisition de médicaments". Lors de sa visite dans plusieurs établissements hospitaliers des communes de Ténès et de Chlef, M. Boudiaf a pris connaissance de la situation du secteur de la santé dans la wilaya et des préoccupations de ses gestionnaires. R. N.

UNION MAGHRÉBINE DES PAYSANS

Congrès extraordinaire à Rabat

Un congrès extraordinaire de l'Union maghrébine des paysans (UMP) a ouvert jeudi ses travaux à Rabat en présence de délégations des sept organisations membres, dont des représentants de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA). Les travaux de cette rencontre de deux jours, présidés par Mohamed Alioui, secrétaire général de l'UNPA et président de l'UMP depuis le 2^e congrès tenu en janvier 2013 à Boumerdès (Algérie), s'articuleront autour de plusieurs points ayant trait notamment au règlement intérieur et à sa modification, au règlement financier et à la stratégie future pour le développe-

ment de l'Union. Dans son intervention, le président de l'UMP a souligné que ce congrès intervenait dans le cadre d'une série d'approches par lesquelles "nous aspirons tous à construire un édifice visant à rapprocher, de plus en plus, les agriculteurs maghrébins et en faire une fenêtre sur les organisations internationales dont l'apport tant sur le plan technique que dans le domaine de l'expérience est avéré". M. Alioui a estimé que la voie la plus idoine est de rassembler et de renforcer les moyens pour créer un espace de compréhension et d'intermède, affirmant que les prochaines décades connaîtront une concurrence ardue dans les

échanges commerciaux et économiques internationaux rapporte l'APS. "Cela apparaît dans les différentes conventions internationales tendant à asseoir la loi du plus fort sur le faible", a-t-il dit, en affirmant que cette situation rendait "incontournables les alliances et regroupements économiques pour faire face à tous les défis et les pires prévisions". Après avoir souligné que dans un tel contexte "nous devons trouver une place dans toutes les conventions et diverses négociations", M. Alioui a préconisé la redynamisation des anciens accords à l'exemple du marché maghrébin commun pourvu, a-t-il dit, qu'on garantisse les

voies et moyens de rapprocher les paysans, d'augmenter la production agricole en vue de réaliser l'autosuffisance alimentaire et d'assurer la sécurité alimentaire à laquelle "nous aspirons". Il s'agit, a-t-il déclaré, d'une démarche stratégique qui doit être suivie tant au niveau de l'UMP que dans les états membres avant d'insister sur la mise à jour des questions juridiques et des autres points évoqués lors du congrès ordinaires tenu en Algérie. L'UMP est une organisation professionnelle agricole régionale créée en mai 1989. C. A.

FLUX MIGRATOIRE EN ALGÉRIE

Un phénomène maîtrisé

PAR RACIM NIDAL

"Le phénomène du flux migratoire existe en Algérie mais la situation est maîtrisée" c'est ce qu'a estimé le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), Me Fatouk Ksentini, jeudi dernier à l'occasion de la présentation de l'étude sur les flux migratoires "Vers, à partir et à travers l'Algérie". "La situation des flux migratoires en Algérie est bien maîtrisée. Le phénomène n'a pas pris des proportions alarmantes. Il appartient au législateur d'appréhender le phénomène car il vaut mieux prévenir que guérir", a souligné Me Ksentini. Ce document se veut, a-t-il dit, une "base de travail pour une approche régionale du phénomène". "Il importera aux institutions algériennes de prendre des dispositions législatives dans l'ensemble", afin, a-t-il

expliqué, d'"améliorer les conditions d'accueil et les relations avec ces réfugiés qui arrivent chez nous fragilisés", a noté Me Ksentini. "La situation est maîtrisée mais elle le sera encore plus si nous mettons en œuvre les conclusions de cette étude qui a pris trois années de réflexion", a précisé le président du CNCPPDH. Selon lui, l'étude intitulée "Contribution à la connaissance des flux migratoires mixtes, vers, à partir et à travers l'Algérie" consiste à mettre à la disposition des législateurs des propositions concrètes afin d'endiguer le phénomène mais aussi pour "humaniser davantage" son traitement et mieux le gérer rapporte l'APS. L'étude, réalisée en partenariat avec l'Union européenne, dans le cadre du projet de la Commission européenne "Algérie: renforcer la protection des migrants et des capacités pour la gestion des flux migratoires mixtes vise à établir "une banque de données" permettant à mieux gérer ces flux migratoires. Il s'agit de collecter des informations sur

le phénomène, d'identifier les lacunes dans les systèmes de gestion des migrants et servir d'outil à la communauté internationale et aux donateurs pour adapter leurs soutiens aux institutions algériennes dans la gestion des flux migratoires. Selon les experts qui ont contribué à son élaboration, le document a le mérite d'avoir marqué "le début d'un débat public sur les migrations et développer une approche multidimensionnelle" dans son traitement. L'expert du Centre de recherche appliquée en économie et développement (CREAD), Mohamed Saïb Muzette, a souligné "la situation charnière de l'Algérie" qui prévalait au moment de la réalisation de l'étude. L'Algérie faisait face aux conséquences de ce qui est appelé "printemps arabe" avec des frontières pris d'assaut par les réfugiés tunisiens, maliens, nigériens et même le retour de nos migrants de Syrie et d'Egypte, a-t-il dit.

R. N.

SALON INTERNATIONAL DES TRANSPORTS, DE LA LOGISTIQUE ET DE LA MOBILITÉ

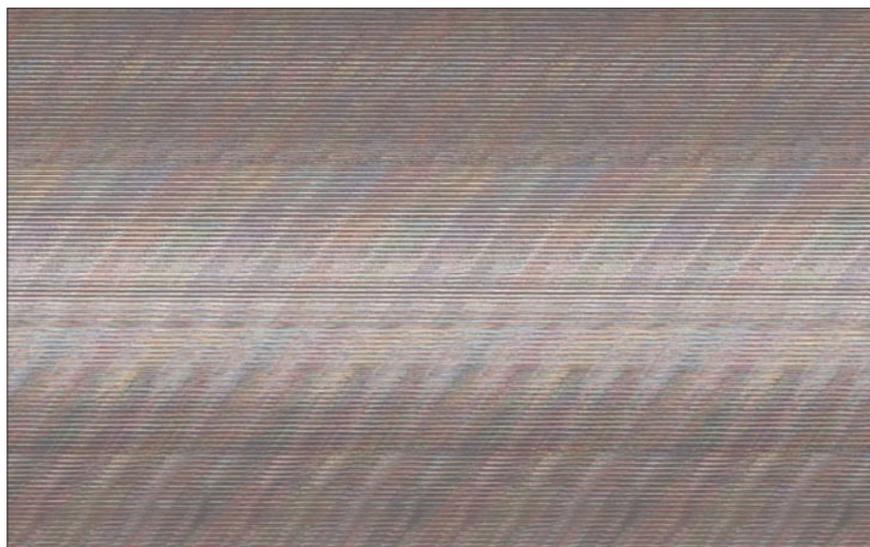
Oran accueille 150 exposants venus de quatre pays européens

Le Sitl est parrainé par Symbiose communication environnement et GreenOrbis international, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Ile de France.

PAR AMAR AOUIMER

"Cet événement verra la participation de plus de 4.000 visiteurs professionnels et le secteur ferroviaire sera très présent avec la participation de centaines d'entreprises nationales et internationales" a déclaré Adel Kaoula, directeur général de Symbiose communication environnement, organisateur du Salon international des transports, de la logistique et de la mobilité (SITL), prévu du 17 au 20 février prochain au Centre des conventions d'Oran. Avec quatre pavillons internationaux, à savoir la France, l'Espagne, la

Hollande et l'Autriche, Algeria Infrastructure 2014 accueille "une offre riche, diversifiée et internationale, présentant une large palette de technologies adaptées aux investissements en Algérie : des fournisseurs et distributeurs d'équipements et prestataires de services dans les différents domaines du transport et des infrastructures" soulignent les organisateurs. La tenue de cette manifestation économique et commerciale répond aux investissements consentis durant ces dernières années dans le secteur des transports. Plus de 3.000 milliards DA, ont été consacrés aux infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires depuis 1999, selon les organisateurs de cet événement,



ajoutant que ces investissements représentent chaque année près de 3 % du produit intérieur brut.

A. A.

UN MÉGA COMPLEXE PÉTROCHIMIQUE DE 3 MT/AN À SKIKDA

5 à 10 milliards de dollars pour remplacer l'usine

PAR RIAD EL HADI

Un méga complexe pétrochimique d'une capacité de production annuelle de 3 millions de tonnes sera construit à Skikda pour remplacer le complexe des matières plastiques, a annoncé jeudi le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi. Ce futur complexe, dont les travaux de construction devraient être entamés d'ici début 2015 au plus tard, "sera l'un des plus grands en Algérie avec un investissement de 5 à 10 milliards de dollars", a-t-il déclaré à la presse au terme d'une visite d'inspection

dans la wilaya de Skikda. Il produira notamment du plastique et du caoutchouc, a précisé le ministre, soulignant que les contrats relatifs à sa réalisation seront conclus prochainement. Yousfi avait affirmé que le groupe Sonatrach a décidé de fermer le complexe de matières plastiques de Skikda pour absence de rentabilité. Yousfi a, par ailleurs, indiqué que la remise en production du méga train de GNL de Skikda après 10 ans d'arrêt suite à un incident permettra de "renforcer les capacités d'exportation du groupe Sonatrach". Lors de sa tournée dans la wilaya de Skikda, le ministre s'est notamment enquis de l'état

d'avancement des différents travaux destinés à améliorer le raccordement des communes de cette wilaya aux réseaux d'électricité et de gaz.

Il a jugé "inacceptable" le fait que certaines localités enclavées dans les daïras de Tamalous et Collo ne soient pas encore alimentées en électricité. Ainsi, quelque 12.500 foyers répartis sur une quinzaine de localités seront connectés d'ici à décembre 2014 à la faveur de l'extension du réseau de transport d'électricité avec un linéaire supplémentaire de plus de 104 km pour un investissement de 225 millions DA.

Le programme d'urgence prévisionnel

pour l'été prochain prévoit la mise en place de deux postes de transformation (30/60 KV) à Collo et Ramdane Djamel ainsi qu'une nouvelle ligne de 220 KV reliant la ville de Skikda à la région de Ramdane Djamel. La mise en service des différents lots de ce programme se fera progressivement entre avril et juin prochain, selon les explications fournies par les responsables de ces projets. Concernant le raccordement au gaz de ville, les mêmes localités ont bénéficié d'un programme spécial similaire et dont l'achèvement est prévu avant fin 2014 pour un investissement de 2,2 milliards DA.

R. E.

MARCHÉ NATIONAL DES ASSURANCES

Les compagnies étrangères intéressées

Le marché national des assurances intéresse toujours les compagnies étrangères qui estiment que la règle des 51/49 régissant l'investissement étranger n'est pas un frein à leurs activités, a indiqué Lamara Latrous, président de l'Union des assurances et de réassurance.

Latrous a souligné que le secteur des assurances en Algérie est ouvert à la concurrence. "Près de 23 acteurs (publics, privés et mixtes) sont présents sur le marché national dont sept organismes spécia-

lisés dans l'assurance de personnes", a-t-il précisé. "Il faut que les compagnies d'assurances communiquent davantage sur les produits notamment les assurances de personnes" récemment introduites a-t-il dit sur ce point. Actuellement, les compagnies d'assurances sont en train de se redéployer sur de nouveaux créneaux comme les assurances de personnes, des PME/PMI, l'assurance des équipements industriels et la couverture des risques ménages. Citant l'exemple de l'assurance

catastrophes naturelles, "le chiffre d'affaires pour ce produit reste faible" eu égard à l'importance du patrimoine immobilier concerné, a noté Latrous. En matière de sinistres, sur une enveloppe de 50 milliards DA déboursés en 2013 par les compagnies d'assurances, la majeure partie (78%) de ce montant a concerné la branche automobile. S'exprimant sur le marché des assurances au niveau mondial, Latrous a fait savoir qu'il représente un chiffre d'affaires de près de "5.000 milliards de dollars

dont 50 milliards de dollars pour le marché africain. L'Afrique du Sud vient en tête avec un chiffre d'affaires de 40 milliards de dollars". En Algérie, le marché des assurances représente un chiffre d'affaires de 111 milliards DA. Sur ce montant, la part de l'assurance automobile est de près de 54%. "Les compagnies reçoivent près de 1 million de déclarations d'accidents chaque année, et nous nous attelons actuellement à liquider tous les dossiers litigieux" a-t-il indiqué.

R. E.

EVOLUTION POSITIVE DU PARTENARIAT ALGÉRO-FRANÇAIS

Encourager les entreprises françaises à s'impliquer sur le terrain

L'ambassadeur de France à Alger, André Parant, a affirmé à Adrar que le partenariat algéro-français connaissait une évolution fort "positive".

Il a indiqué que l'objectif de sa visite à Adrar était de connaître cette région où il ne s'est pas rendu depuis sa nomination en qualité d'ambassadeur il y a 30 mois, précisant "vouloir s'enquérir de l'état du partenariat algéro-français et encourager les entreprises françaises qui traduisent ce partenariat sur le terrain, notamment dans le domaine des hydrocarbures". Il a, également, indiqué que la visite en Algérie du président français, François Hollande, en décembre 2012, a "donné un nouvel élan à ce partenariat à travers les orientations données aux différents opérateurs français qui les ont concrétisées à travers des

assises de dialogue et des rencontres bilatérales à l'instar du forum de partenariat algéro-français". Pour le diplomate français, le partenariat algéro-français se concrétise à travers deux volets. "Le premier est le volet commercial, la France étant à la tête des pays exportateurs vers l'Algérie et 4^e client en 2013. L'autre volet est celui du partenariat que reflètent les investissements engagés par des entreprises françaises en Algérie, comme en témoignent les 450 sociétés investissant en Algérie et garantissant 40.000 postes d'emploi directs et 100.000 emplois indirects, a-t-il soutenu".

Ce partenariat est appelé à connaître un bond qualitatif avec l'ouverture prévue cette année en Algérie de 4 instituts universitaires technologiques dans plusieurs

spécialités, en application des décisions de la 3^e conférence algéro-française sanctionnée par la signature de 700 conventions entre les universités algériennes et françaises dans le domaine de la formation et de la recherche scientifique.

"Ces conventions ont été renforcées par un programme de bourses d'études permettant aux étudiants algériens et aux chercheurs de se rendre en France pour poursuivre leurs études ou réaliser leurs recherches", a poursuivi Parant.

L'ambassadeur de France a souligné que "la ville d'Adrar recèle d'importantes potentialités dans les domaines de l'agriculture et du tourisme, d'où la nécessité d'inciter les entreprises françaises à investir dans ces deux domaines".

R. E.

RÉALISATION DE PROGRAMMES DE LOGEMENTS EN ALGÉRIE

Des entreprises émiraties disposées à participer

L'ambassadeur des Emirats arabes unis à Alger, Ahmed Ali El Mil Zaabi, a exprimé la disposition de son pays à participer à la réalisation des programmes de logements, indique un communiqué du ministère. Tebboune a souligné, à cet effet, la coopération "privilégiée" entre les deux pays frères fondée sur l'échange d'expertises et la coordination dans le domaine de l'habitat et des équipements publics, selon le communiqué. Il a également présenté les opportunités offertes pour un partenariat prometteur en matière de développement urbanistique, saluant les moyens de soutien et d'appui apportés par l'Etat des Emirats "frère".

R. E.

M'SILA

Des plans directeurs d'aménagement urbain

Une superficie cumulée de 3.244 hectares de foncier urbanisable a été dégagée dans la wilaya de M'sila dans la foulée de la révision, validée en 2012, des plans directeurs d'aménagement urbain, selon les services de la wilaya.

La révision des PDAU a ciblé dix-neuf (19) communes.

Les assiettes foncières dégagées sont situées dans les grandes villes de la wilaya, à l'instar de M'sila, de Boussaâda, de Sidi Aïssa et de Magra, a relevé la même source, rappelant que ces agglomérations enregistraient, avant la révision des PDAU, un "important" déficit en matière de foncier, entravant la réalisation de projets d'habitat et d'équipements publics.

La wilaya de M'sila qui souffrait d'un "épineux problème" en matière de foncier, retardant le lancement de plus de 150 projets de développement accordés durant la période 2005-2009, se trouve actuellement, après la révision des PDAU, dans une situation "confortable", a-t-on estimé de mêmes sources.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

1.550 postes pour la prochaine rentrée de la formation professionnelle

Un total de 1.550 postes de formation sera offert dans les centres de formation professionnelle à Bordj Bou-Arreridj pour la rentrée de février prochain, selon la direction locale du secteur. Ces postes se répartissent sur 16 filières et 47 spécialités, selon la même source qui a souligné les "efforts importants" consentis localement pour assurer le placement des stagiaires sortants dans des entreprises activant dans les zones industrielles implantées dans la wilaya. Des "Portes ouvertes" sont organisées dans tous

les établissements de formation professionnelle depuis le 13 janvier et ce jusqu'au 3 février pour sensibiliser les jeunes n'ayant pu poursuivre leur cursus scolaire aux avantages offerts par le secteur en vue d'une insertion réussie dans la vie professionnelle.

APS

TIZI-OUZOU, DIRECTION LOCALE DES RESSOURCES EN EAU

Réhabilitation de 54 groupes de pompage

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'un programme de réhabilitation de 54 groupes électriques de pompage et de 26 stations d'eau.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le projet de réhabilitation sera lancé incessamment, a indiqué à l'APS, la responsable du bureau du service public au niveau de la direction locale des ressources en eau. Inscrites au titre du programme complémentaire 2013, ces opérations permettront la réhabilitation de 46 groupes électriques de pompage installés au niveau des stations de pompage, et de 8 autres au niveau de 6 forages et 8 boosters, a précisé Gadi Roza à l'APS, ajoutant que ces travaux de réhabilitation toucheront également 23 stations de pompage, deux stations de traitement, et la station de dessalement d'eau de mer de Tizirt.

La réhabilitation des appareils électromécaniques permettra d'améliorer le service public en matière de dotation des populations en eau potable, et ce par l'augmentation du volume d'eau stocké et distribué au niveau des daïras de Tizi-Ouzou, Draâ



Ben-Khedda, Aïn El-Hammam, Mekla, Azazga, Iferhounene, Azeffoune, Tizirt, Beni Douala, Ouadhias, Draâ El-Mizan, Ouaguenoune et Larbaa n'Ath-Irathen.

Ces travaux visent également à améliorer le rendement de certaines stations, en les dotant de groupes électriques de pompage de sécurité et en renouvelant les équipements électromécaniques vétustes, a souligné Mme Gadi à l'APS.

Pour rappel, le programme de réhabilita-

tion des équipements électromécaniques du secteur de l'hydraulique a été lancé en 2011, au profit de 17 daïras. Pour un montant global de 340 millions de dinars, cette première tranche a permis de réhabiliter 119 groupes électriques de pompage, 57 stations de pompage, une station de traitement et d'épuration, la station de dessalement d'eau de mer de Tizirt.

B. M.

BOUMERDES, PRODUCTION MELLIFÈRE

Prix toujours en hausse

La production mellifère a enregistré une amélioration en 2013, après trois années de faibles récoltes, dans la wilaya de Boumerdes, mais les prix de ce produit demeurent toujours en hausse.

"La production de miel a dépassé le seuil de 190 tonnes, cette année, contre 90 tonnes en 2012, soit une hausse de plus de 120%", a indiqué à l'APS, le directeur des services agricoles (DSA), Kherroubi Mohamed, signalant un rendement moyen de 5 kg de miel par ruche, contre 3 kg l'année d'avant. Plusieurs facteurs expliquent

cette "embellie" de la filière à Boumerdes, selon les spécialistes de la DSA et des membres de l'association professionnelle d'élevage apicole de la wilaya, qui évoquent, à cet égard, "le soutien permanent" des pouvoirs publics pour les apiculteurs, dont l'effectif est passé de 2.000, en 2012, à plus de 2.200 en 2013, outre les conditions climatiques favorables, notamment durant le printemps dernier. Même si la récolte demeure loin de la performance de 2009, où la production a dépassé le seuil des 200 tonnes de miel, l'amélioration

enregistrée en 2013, n'a pas engendré l'effet escompté sur le cours de ce produit sur le marché local, où son prix est maintenu à la hausse, dans une fourchette allant de 2.800 DA à 3.500 DA le kg.

La wilaya de Boumerdes dispose de 70.000 ruches, dont plus de 30.000 "très productives", et près de 20.000 ruches destinées à la production d'essaims, tandis que le reste est exploité dans d'autres domaines annexes du développement de la filière, selon les statistiques de la DSA.

APS

BOUIRA, RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Toutes les communes de la wilaya raccordées d'ici à 2015

Les 45 communes de la wilaya de Bouira seront toutes raccordées au réseau de distribution d'eau potable d'ici l'an 2015, a indiqué son premier responsable. "Nous avons la chance de disposer de deux gigantesques barrages, Koudiet Acerdoune et Tilesdit. Nous sommes en train de tout mettre en œuvre afin que nos citoyens puissent profiter de cette richesse", a souligné Nacer Maâskri, dans une déclaration à la radio locale. Le chef de l'exécutif a rappelé les régions sud et sud-est ont été alimentées, dernière-

ment, en eau potable à partir du barrage de Koudiet Acerdoune, d'une capacité de stockage de 640 millions de mètres cubes. La région est de la wilaya va être raccordée au réseau d'AEP d'ici la fin de l'année 2014, a-t-il ajouté, soulignant que la wilaya fait de l'alimentation en eau potable l'une de ses "principales priorités". A propos des communes de Guerrouma, Zbarbar et Maâla, le même responsable a fait savoir que celles-ci seront «très prochainement raccordées» au réseau d'AEP. Le projet des grands trans-

ferts des eaux du barrage de Koudiet Acerdoune vise à alimenter au total 25 communes de la wilaya de Bouira, ainsi que plusieurs autres des wilayas limitrophes de M'Sila, Médéa et Tizi-Ouzou, tandis que le barrage de Tilesdit est destiné à approvisionner six communes de la wilaya et cinq autres de la wilaya voisine Bordj Bou-Arreridj, selon la direction locale de l'hydraulique.

APS

BOUFARIK, RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Relogement de 140 familles

Cent quarante familles, qui résidaient dans des habitations précaires dans la daïra de Boufarik, ont été relogées lundi dernier dans la nouvelle cité de Sidi Aïssa, à Soumaa, a indiqué le chef de la daïra.

L'opération, entamée tôt dans la matinée, pour se poursuivre deux jours durant, a nécessité la mobilisation de moyens matériels et humains important pour son bon déroulement.

Sitôt évacuées, les habitations précaires

ont été détruites en vue de la libération de leurs assiettes foncières, destinées à l'implantation d'équipements et de structures sportifs et de jeunesse, selon M. Bourmani.

APS

BATNA, PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

Lancement des travaux dans trois villes

Les projets ont nécessité un investissement public de 562 millions de dinars dont 288 millions pour la protection de la seule ville de Tkout.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans la wilaya de Batna, les travaux de réalisation d'un dispositif destiné à protéger des inondations trois agglomérations, en l'occurrence Arris, Ghassira et Tkout, ont été lancés lundi dernier, a constaté le wali, Hocine Mazouz, lors d'une visite d'inspection dans cette zone des Aurès.

Selon l'APS, ces projets ont nécessité un investissement public de 562 millions de dinars dont 288 millions de dinars pour la protection de la seule ville de Tkout, selon les explications fournies au wali par les responsables locaux du secteur des ressources en eau qui ont précisé que le délai imparti pour l'achèvement des travaux est "de 12 à 16 mois". Les actions d'amélioration urbaine, "suspendues dans les agglomérations sur lesquelles pèse un risque d'inondations" seront relancées "aussitôt après l'achèvement desdits travaux de protection", a indiqué le wali à l'APS, ajoutant, à ce propos, qu'un budg-



et supplémentaire de trois milliards de dinars a été mobilisé pour conduire des opérations d'amélioration urbaine dans les grandes villes de la wilaya de Batna afin d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Au titre du programme complémentaire alloué en mai dernier, la wilaya de Batna a bénéficié de 2,5 milliards de dinars destinés à des travaux de protection contre les

inondations des villes de Batna, de Chemora, de Toufana (Ouled Fadhel), d'Arris, de Tkout et de Ghassira, a encore noté M. Mazouz, rappelant l'inscription, au titre de l'année en cours, d'un autre projet pour la protection de la ville de Merouana contre les crues.

B. M.

AIN TEMOUCHENT, DIRECTION DE L'INDUSTRIE

Nouvelle zone industrielle de Tamazoura

La mise en place progressive de la nouvelle zone industrielle de Tamazoura est "en train de booster le secteur de l'investissement dans la wilaya", a affirmé le directeur local de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement. Cette nouvelle zone d'une superficie de 205 ha, est en train d'impulser une nouvelle dynamique industrielle complémentaire, non seulement, à l'espace local, mais également, à l'échelle régionale. En effet, il est prévu la création de quelque 8.152 postes d'emplois

grâce à 68 projets agréés par le Calpiref d'Ain Temouchent. Dès à présent une superficie de 141 ha a été attribuée à ces projets à caractère industriel représentant un montant d'investissement global de l'ordre de 15.203 millions de dinars.

Créée en avril 2011, par décision du Conseil national d'investissement, la nouvelle zone industrielle de Tamazoura a déjà fait l'objet d'une étude préliminaire réalisée par le bureau d'études URBOR d'Oran, sous l'égide de l'agence nationale de régulation foncière (Aniref).

Ce futur pôle industriel, frontalier avec la wilaya d'Oran, est appelé à développer le secteur de l'emploi, mais, également, l'activité industrielle de cette wilaya. Constituée de terres non arables, cette zone sera délimitée pour être mise à la disposition des investisseurs. Le site dispose de plusieurs atouts comme la proximité de la wilaya d'Oran avec ses infrastructures portuaire et aéroportuaire, ainsi que son marché potentiel.

APS

ORAN, COUVERTURE SÉCURITAIRE EN MILIEU URBAIN

Installation de 2.400 caméras de surveillance

L'installation de 2.400 caméras de surveillance est en cours à Oran, notamment au niveau des importantes artères et places publiques, dans le but de renforcer la couverture sécuritaire en milieu urbain, a indiqué dimanche le chef de sûreté de wilaya. "Ce projet, inscrit dans le cadre du programme de modernisation des moyens scientifiques et technologiques utilisés dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la criminalité,

se concrétise à un rythme appréciable avec un taux de 70%", a souligné le commissaire divisionnaire Salah Nouasri lors d'une conférence de presse pour présenter le bilan annuel des activités de la police d'Oran. La Direction générale de la Sûreté nationale accorde un grand intérêt à l'investissement dans les sciences et les technologies avancées, dans le cadre du développement de ses activités préventives et répressives de la criminalité. M.

Nouasri a indiqué que l'utilisation de ces appareils a déjà permis d'élucider pas mal d'affaires criminelles: homicides, vols et démantèlements d'associations de malfaiteurs, entre autres.

La sûreté de wilaya d'Oran a enregistré, lors de l'année écoulée, le démantèlement de 28 bandes organisées, 116 associations de malfaiteurs et le traitement positif de 18 affaires d'homicide volontaire.

APS

CONSTANTINE, STOCKAGE DE BUTANE

Les capacités doublées

Les capacités de stockage de bonbonnes de butane ont plus que doublé cette année à Constantine, pour assurer un approvisionnement continu des zones enclavées en cas d'intempéries, a indiqué le directeur de l'Énergie et des Mines, Ahmed Bouzidi.

Cette mesure a été décidée bien avant l'ar-

rivée de l'hiver "dans le but d'éviter les perturbations enregistrées durant les précédentes saisons froides", a encore souligné M. Bouzidi. La capacité de production du centre enfûteur de Bounouara a été portée à 24.000 bonbonnes/jour. Quatre équipes s'y relaient pour assurer une production ininterrompue, "ce qui devrait répondre

largement à la demande des citoyens de la wilaya et même de celles des régions limitrophes en cas de besoin, à l'instar de Mila, Batna ou encore Souk Ahras", a-t-il affirmé. La caravane de sensibilisation, organisée par l'entreprise Naftal, s'est ébranlée depuis le collège d'enseignement moyen Omar-Ibn-El-Khattab.

APS

MASCARA

Réalisation de 3 stations d'épuration des eaux usées

Les travaux de réalisation de trois stations d'épuration des eaux usées seront lancés au courant de ce premier trimestre 2014 dans les communes de Mohammadia, Matemore et El Keurt dans la wilaya de Mascara, selon la Direction des ressources en eau.

Il s'agit d'une grande station à Mohammadia d'une capacité de traitement de 10.800 mètres cubes par jour. L'entreprise chargée de la réalisation de ce projet a été choisie et les travaux seront lancés prochainement. Les eaux épurées dans cette infrastructure seront orientées vers l'irrigation agricole à la plaine de Hebra. Les travaux de la station d'épuration des eaux usées de Matemore d'une capacité de traitement de 1.080 l par jour seront également lancés prochainement de même que pour celle de la commune d'El Keurt d'une capacité de 481 m3/j.

Les eaux de ces deux stations seront orientées pour l'irrigation agricole. La wilaya de Mascara a bénéficié de l'inscription de 11 études de réalisation de STEP au titre du programme complémentaire décidé par l'Etat.

BECHAR

339

micro-entreprises créées en 2013...

339 micro-entreprises ont été créées durant l'année passée 2013 à travers la wilaya de Béchar, dans le cadre du dispositif de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), ont indiqué les responsables de cet organisme.

Ces entités, spécialisées dans les services et le transport intercommunal, ont permis la création de 810 emplois, a-t-on précisé à l'antenne de l'Ansej en signalant que 46 emplois concernent les femmes.

Cette structure a reçu, en 2013, un total de 794 demandes de création de micro-entreprises, dont 617 ont été approuvées et 339 entrées en service au cours de la même année, le reste devant l'être en 2014.

...prévention contre la consommation de drogues

Une caravane de prévention contre la consommation des drogues sillonnera du 16 au 18 février prochain plusieurs localités de la wilaya de Bechar pour sensibiliser le public sur les risques de ce fléau sur la santé, ont indiqué les organisateurs.

"Le but de cette opération de communication est de faire connaître l'ensemble des risques psychiques et physiques induits par la consommation des drogues, avec l'aide de praticiens de la santé et des membres de la société civile", ont indiqué les responsables de l'association de wilaya d'accompagnement des demandeurs d'emploi.

APS

TROUBLES EN EGYPTTE

Un mort dans des heurts entre pro et anti-Morsi

Une personne a été tuée jeudi soir par balle dans des heurts à Alexandrie, dans le nord de l'Égypte, entre partisans et opposants du président islamiste Mohamed Morsi destitué par l'armée, a indiqué une source sécuritaire.

La police a tiré des grenades lacrymogènes pour séparer les deux camps qui s'affrontaient, ont ajouté ces responsables des services de sécurité.

Depuis la destitution par l'armée du seul président jamais élu démocratiquement d'Égypte il y a sept mois, plus de 1.000 manifestants pro-Morsi ont été tués par les soldats et les policiers qui répriment toute mobilisation de l'opposition, ou par des partisans des nouvelles autorités installées par les militaires.

AFGHANISTAN

Interprètes de l'Otan, les nouveaux harkis

Les interprètes afghans ayant contribué à l'effort de guerre en Afghanistan sont considérés comme des traîtres, s'ils restent, ils sont condamnés.

Car être interprète en Afghanistan est un métier dangereux : tous ceux qui ont aidé les Américains et leurs alliés sont perçus comme des traîtres. Pour les talibans - dont le retour est inéluctable, selon Hamid -, ce sont les premiers qu'il faudra abattre, pour montrer l'exemple.

Pour ces hommes, le salut réside dans la fuite. Mais quand on est afghan, obtenir un visa pour l'Europe ou les États-Unis n'est pas simple et avoir servi l'Isaf n'aide pas forcément. Tous espèrent obtenir un permis pour vivre en Suède, le pays pour lequel ils ont le plus souvent travaillé.

CENTRAFRIQUE

30 morts et 60 blessés en trois jours à Bangui

Trente tués et 60 blessés ont été évacués par la Croix-Rouge au cours des trois derniers jours dans les rues de Bangui, a déclaré vendredi lors d'une conférence de presse un responsable de l'organisation caritative.

Le chef de délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Georgios Georgantas, s'est dit "extrêmement préoccupé" par la dégradation de la situation dans la capitale centrafricaine, soulignant un "niveau de violences sans précédent".

Agences

GENÈVE II

Les négociations buttent sur le traitement du "terrorisme"

Le gouvernement syrien et l'opposition, en négociations depuis samedi sous l'égide de l'Onu, se sont accusés mutuellement jeudi d'actes de "terrorisme".



Les délégations du gouvernement syrien et de l'opposition ne sont pas parvenues jeudi, lors des discussions à Genève, à un accord sur la façon de traiter le "terrorisme" en Syrie, a affirmé le médiateur international pour le conflit syrien, Lakhdar Brahimi. Le gouvernement syrien et l'opposition, en négociations depuis samedi sous l'égide de l'Onu, se sont accusés mutuellement jeudi d'actes de "terrorisme" dans la guerre qui les oppose depuis près de trois ans. "Il n'y a pas eu d'accord sur la façon de le traiter", a indiqué M. Brahimi dans une conférence de presse. "Je ne sens pas réellement de changement dans la position des deux interlocuteurs", a-t-il ajouté. Il a annoncé que la dernière réunion prévue vendredi matin pour cette session de pourparlers viserait à tirer "quelques leçons sur ce que nous avons fait et cherchera comment nous pouvons mieux nous organiser pour la prochaine session". Celle-ci devrait se tenir aux alentours du 10 février à Genève. La date sera confirmée vendredi. Le médiateur a catégoriquement démenti que des négociations parallèles se déroulent ailleurs en Suisse, à Berne comme l'a affirmé une chaîne d'information continue arabe. "Ce serait bien, ainsi je pourrais rentrer chez moi, malheureusement il n'y a pas de discussions parallèles", a dit M. Brahimi en réponse à une question. Il s'est dit "très, très déçu par l'absence de progrès sur l'aide humanitaire au quartier assiégé de Homs", la troisième ville du pays. "Les négociations se poursuivent, maintenant il faut savoir ce qui se passe d'abord. Est-ce que l'aide peut entrer et ensuite les gens sont autorisés à sortir, ou l'inverse, d'abord les gens sortent et ensuite on voit que faire pour l'aide. C'est malheureusement une situation de guerre civile".

Le gouvernement entend d'abord laisser sortir femmes et enfants restés bloqués dans la vieille ville depuis plus de 600 jours, l'opposition refusant la séparation des familles, tandis qu'humanitaires et diplomates rappellent que le droit international interdit les mouvements de population sous la pression, la décision doit être prise librement et non sous la contrainte de manque de vivres et de médicaments.

Plus de 7.000 étrangers combattraient avec les terroristes syriens

Plus de 7.000 étrangers combattent dans les rangs rebelles en Syrie et certains d'entre eux y reçoivent une formation pour aller commettre des attentats dans leur pays d'origine, ont déclaré les chefs des services de renseignement américains mercredi lors d'une audition au Sénat. Les précédents chiffres sur les volontaires étrangers au sein de l'insurrection syrienne faisaient état de 3.000 à 4.000 combattants. "Nous estimons en ce moment à plus de 7.000 les combattants étrangers, venus d'une cinquantaine de pays, nombre d'entre eux d'Europe et du Proche-Orient", a déclaré James Clapper, directeur du Renseignement national, devant la commission du Sénat chargée des questions de renseignement. "C'est une grande inquiétude, pas seulement pour nous mais aussi pour les pays d'origine de ces combattants", a-t-il ajouté.

Selon James Clapper, des camps d'entraînement ont été créés en Syrie pour ces volontaires étrangers et certains militants djihadistes, notamment ceux du Front al Nosra, ne cachent pas leur désir de commettre des attentats contre les intérêts américains.

Agences

BANDE DE GHAZA, PALESTINE

2 blessés dans de nouveaux raids israéliens

Israël a procédé à des raids aériens contre la bande de Ghaza vendredi matin peu après qu'une roquette tirée depuis ce territoire eut atteint le sol de l'État hébreu, ont annoncé des sources israéliennes et palestiniennes. Les sources palestiniennes ont précisé que deux de ces attaques ont atteint des sites d'entraînement des brigades Ezzedine al-Qassam, la branche armée du Hamas, à Beit Lahiya, au nord de la bande de Ghaza. Au cours de deux autres attaques aériennes à Rafah, dans le sud de la bande de

Ghaza, deux Palestiniens ont été blessés, ont précisé les mêmes sources. Les raids se sont produits peu après qu'une roquette eut été tirée jeudi soir de la bande de Ghaza vers le sud d'Israël sans faire de blessé ni de dégâts, selon l'armée et la police.

La multiplication des raids israéliens et des tirs de roquettes et incidents frontaliers ces dernières semaines ont fait planer, selon les commentateurs, la possibilité d'une nouvelle confrontation majeure entre Israël et le Hamas, qui gouverne la bande de

Ghaza. Deux Palestiniens, dont un membre d'un groupe armé, ont été tués le 22 janvier à Ghaza dans un raid lancé par Israël, qui a menacé le Hamas d'utiliser les grands moyens pour faire cesser les tirs de roquettes. Le Hamas avait annoncé le 21 janvier avoir déployé des forces à la frontière avec Israël pour empêcher les tirs de roquettes à partir du territoire palestinien.

Agences

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 17^E JOURNÉE

USMA-JSK, de la revanche dans l'air



La deuxième journée de la phase retour de la Ligue 1 de football, sera marquée incontestablement par le classico qui opposera l'USM Alger à la JS Kabylie au stade Omar-Hamadi de Bologhine, alors que l'ES Sétif effectuera un déplacement périlleux à Oran pour y affronter le Mouloudia local.

Page 12

MONDIAL-2014, CAMP DE BASE

La Faf opte pour le complexe RC Sport de Sorocaba

La Fédération algérienne de football (Faf) a officiellement jeté son dévolu sur le complexe sportif de RC Sport à Sorocaba (environ 100 km de Sao Paulo), qui servira de camp de base pour l'équipe nationale, lors de la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), a appris l'APS mercredi auprès de l'instance fédérale.

Page 13



FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 17^e JOURNÉE

USMA-JSK, de la revanche dans l'air

La deuxième journée de la phase retour de la Ligue 1 de football sera marquée incontestablement par le classico qui opposera l'USM Alger à la JS Kabylie au stade Omar-Hamadi de Bologhine, alors que l'ES Sétif effectuera un déplacement périlleux à Oran pour y affronter le Mouloudia local.

PAR MOURAD SALHI

Les Canaris du Djurdjura, qui restent sur deux belles victoires d'affilée toutes compétitions confondues, ont, désormais, le vent en poupe et ne jurent que par un autre succès aujourd'hui au stade Omar-Hamadi de Bologhine contre leur rival, l'USM Alger. Les camarades de Madi, qui sont à présent libérés sur le plan psychologique, après cette belle qualification aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie, comptent s'offrir le leader et réduire l'écart. Les Rouge et Noir qui ont été éliminés par cet adversaire lors des huitièmes de finale de la coupe ne comptent surtout pas revivre le même scénario. Les Rouge et Noir, qui occupent la place du leader avec 32 points, tenteront de profiter de cette belle opportunité à domicile pour conforter leur position, en recevant cette équipe de la JS Kabylie sur leurs bases. En tout cas, les débats s'annoncent équilibrés et ouverts à tous les pronostics. Si cette grande explication s'annonce sous le signe de la revanche pour les Algérois, pour les Canaris, elle constitue un pas pour la confirmation.

Le dauphin en péril à Oran

L'Entente de Sétif, où rien ne va plus après son élimination à domicile en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie par le CS Constantine, effectuera un autre déplacement périlleux à l'ouest du pays pour donner la réplique au MC Oran. Les Sétifiens seront appelés à sortir la tête de l'eau, en affrontant cette accrocheuse formation oranaise en verve après sa dernière qualification aux quarts de finale de Dame coupe. Cette rencontre, qui mettra aux prises deux formations diamétralement opposées, s'annonce également très intéressante. Du côté des Oranais, l'objectif reste les trois points de la victoire



à domicile pour s'éloigner de la zone de turbulences, et cela passera inéluctablement par un succès face au dauphin. L'ASO Chlef, qui partage la troisième place avec trois autres clubs, sera également en péril à Alger où le CR Belouizdad, mal en point, l'attendra de pied ferme pour soigner son classement et quitter la bas du tableau. Les Chéliens, qui ont rarement réussi leur voyage au stade du 20-Août, devront rester vigilants devant des Belouizdadis assoiffés de victoire.

Le CSC pour un 3^e succès de rang

Le CSC, complètement relancé après l'arrivée à la barre technique du technicien français Bernard Simondi, accueillera, à huis clos, l'USM Harrach. Les Constantinois tenteront certainement de l'emporter pour maintenir cette bonne dynamique. Les gars des Ponts

les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, effectuera également un déplacement périlleux à Ain-M'lila pour donner la réplique au CRB Ain Fekroun, lanterne rouge du championnat. Un match difficile pour la bande à Fouad Bouali, devant une formation d'Ain Fekroun qui n'aura pour alternative que de l'emporter pour amorcer sa mission de sauvetage. Le RC Arbaâ, l'autre nouveau promu, se rendra, lui aussi, à Béjaïa pour donner la réplique à la JSMB, chez qui rien ne va plus cette saison. Le faux pas est interdit pour les gars de Yemma Gouraya s'ils veulent vraiment reprendre le souffle et continuer le parcours en toute sérénité. Le dernier match au programme d'aujourd'hui mettra aux prises deux clubs qui partagent le même objectif, à savoir s'éloigner de la zone des turbulences ; il s'agit de la JS Saoura et du MO Béjaïa.

M. S.

Programme des rencontres
Constantine : CS Constantine - USM Harrach (huis clos)
Ain M'lila : CRB Ain Fekroun - MC Alger
Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - JS Kabylie
Oran : MC Oran - ES Sétif
Alger (20-Août 1955) : CR Belouizdad - ASO Chlef
Béjaïa : JSM Béjaïa - RC Arbaâ
Béchar : JS Saoura - MO Béjaïa

USM Alger - JS Kabylie, Mokhtar Amalou au sifflet

Le match au sommet de la 17^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football, devant opposer l'USM Alger à la JS Kabylie, samedi à 17h45 au stade Omar-Hamadi (Bologhine), sera dirigé par l'arbitre international Mokhtar Amalou, a indiqué, mercredi, la Ligue de football professionnel (LFP). Le directeur de jeu Amalou sera assisté de Brahimi et Bounoua, tandis que le quatrième arbitre est Sofiane Bouster. L'USM Alger est leader du championnat de L1 avec 32 points tandis que la JS Kabylie est 3^e en compagnie de l'ASO Chlef (27 pts). Au match aller disputé au stade 1^{er}-Novembre à Tizi-Ouzou, la JSK et l'USMA s'étaient neutralisées sur le score de 0 à 0.

APS

TRANSFERT DE CHETTAL À MONTPELLIER

Un différend financier retarde la conclusion de la transaction

Les premières négociations entre la direction de l'USM Alger et le représentant de Montpellier pour le transfert du joueur Djamel Chettal vers le club de Ligue 1 française de football n'ont pas abouti, a appris l'APS, mercredi, auprès d'une source responsable au sein de la formation algéroise. Montpellier, qu'entraîne depuis quelques semaines, Rolland Courbis, soit l'ex-driver de l'USMA, souhaitait racheter le contrat du jeune attaquant algérois qui expire en 2016, alors que les dirigeants usmistes ont proposé un transfert à titre de prêt. Le représentant du club français, qui se trouve à Alger depuis 48 heures, a réussi, toutefois, à convaincre le vice-président des Rouge et Noir, Rebouh Haddad, de lui céder définitivement le jeune joueur de 22 ans, mais les deux parties butent sur le montant de la trans-

action. Un autre rendez-vous est programmé entre les deux hommes pour les prochaines heures et ce, deux jours seulement avant la clôture de la période des transferts d'hiver en Europe. Outre Chettal, l'entraîneur Courbis souhaite également s'offrir les services d'une autre jeune étoile montante de l'USMA, en l'occurrence le milieu de terrain Abderrahmane Bourdim, un ex-international junior qui vient de passer des tests au Sporting Lisbonne (Div 1, Portugal). Si Chettal a eu l'occasion de disputer quelques matches avec l'équipe fanion de l'USMA sous la houlette de Courbis, qui avait démissionné de son poste en fin octobre passé, Bourdim s'est contenté seulement de s'entraîner avec les seniors usmistes, tout en prenant part aux rencontres de l'équipe des moins de 21 ans.

APS



TOURNOI INTERNATIONAL DE VOLLEY-BALL

La compétition délocalisée vers la salle Harcha

Le tournoi international de volley-ball des seniors dames (Afrique-Zone 1), qualificatif au Mondial 2014 en Italie, prévu initialement à Chlef, aura lieu à la salle Harcha-Hacène (Alger) du 23 février au 1^{er} mars 2014, a-t-on appris jeudi auprès du président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Okba Gougam. "Dans le souci de mettre toutes les chances de notre côté et de décrocher un ticket pour le Mondial, nous avons décidé d'organiser le tournoi à Alger afin d'attirer le maximum de supporters pour soutenir la sélection nationale", a déclaré Gougam à l'APS. "Nous espérons recréer l'engouement populaire suscité lors de la victoire des Algériennes au Championnat d'Afrique de handball", a ajouté le président de la FAVB. Le tournoi d'Alger regroupera six pays : Algérie, Botswana, Ghana, Cameroun, Nigeria et Egypte. Le vainqueur du tournoi sera directement qualifié au Mondial 2014 prévu en Italie (23 septembre-12 octobre). Afin de décrocher leur deuxième qualification consécutive au Mondial après celui du Japon en 2010, les volleyeuses algériennes effectueront un stage de préparation en Italie du 5 au 15 février avec le retour en sélection de Fatma-Zohra Oukaci (GS Pétroliers) et Lydia Oulmou (Valenciennes). Le deuxième tournoi qualificatif au Mondial-2014 (Afrique - Zone 2) se déroulera du 16 au 26 février à Nairobi (Kenya), avec la participation du Kenya (champion d'Afrique), les Seychelles, l'Ouganda, la Tunisie, le Mozambique et le Cap-Vert.

CYCLISME SUR PISTE

L'entraîneur du Centre mondial du cyclisme en visite à Alger

L'entraîneur de cyclisme sur piste au Centre mondial du cyclisme relevant de l'Union cycliste internationale (UCI), le Néo-Zélandais Tim Carswell, effectuera une visite de détection de jeunes talents du 31 mars au 3 avril 2014 en Algérie sur invitation de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), a-t-on appris, jeudi, auprès de l'instance fédérale. Cette visite entre dans le cadre de la relance de la pratique et du développement du cyclisme sur piste (vélodrome) prônée par l'instance fédérale en vue des Jeux Olympiques de Rio 2016 (Brésil). Selon le programme mis en place par la Fédération algérienne de cyclisme et le Centre mondial du cyclisme, M. Carswell apportera le matériel nécessaire pour effectuer les tests (mesures de puissance et capacités aérobiques) et supervisera également l'évolution des candidats retenus pour cette détection. Carswell, 41 ans, a d'abord mené sa propre carrière de coureur, décrochant deux médailles de bronze aux Jeux du Commonwealth 1998, dans le Scratch et la poursuite par équipe, sa discipline de prédilection, dans laquelle il a fini 8^e des Jeux Olympiques en 1996 et 6^e en 2000. Devenu entraîneur sur la piste en 2002 auprès de Bike New Zealand, sa fédération nationale, il a été l'homme clef d'un programme de travail ambitieux lancé en 2007, qui a permis à son pays de s'élever parmi les cinq plus puissants au monde en cyclisme sur piste. Son travail acharné a été récompensé en 2010 par la Malayan Cup, la plus haute distinction offerte chaque année par Bike NZ à un éducateur sur piste ou sur route. A l'origine des multiples médailles remportées par les coureurs en Nouvelle Zélande, le système d'entraînement mis en place par Carswell comprenait des actions poussées de détection, de "Team Building" et une planification moderne des entraînements.

APS

MONDIAL-2014, CAMP DE BASE

La Faf opte pour le complexe RC Sport de Sorocaba

La Fédération algérienne de football (Faf) a officiellement jeté son dévolu sur le complexe sportif de RC Sport à Sorocaba (environ 100 km de Sao Paulo), qui servira de camp de base pour l'équipe nationale, lors de la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), a appris l'APS mercredi auprès de l'instance fédérale.



L'instance fédérale vient de saisir la Fédération internationale de football (Fifa) pour lui faire part de son choix définitif de cet établissement, situé au milieu d'une forêt verdoyante, ajoute la même source. La Fifa a donné aux 32 sélections participantes au prochain rendez-vous mondial un dernier délai, fixé au vendredi 31 janvier, pour notifier leur camp de base durant le tournoi. La FAF, qui avait émis des réserves, a reçu des garanties solides sur la réception de l'hôtel, dont les travaux sont actuellement en cours au sein de ce complexe, avant le mois de juin prochain. Cette infrastructure, de haut standing, dispose de cinq terrains d'entraînement,

d'une piscine, d'une salle de récupération et de musculation. Situé à une altitude de 700 m, ce camp de base est distant de 40 minutes (par avion) de Belo Horizonte, où se jouera le premier match de la coupe du monde face à la Belgique, de 80 minutes de Curitiba, ville qui abritera le match face à la Russie le 22 juin, et à 30 minutes de Porto Alegre, qui abritera le dernier match face à la Corée du sud, le 26 juin. La sélection nationale devra rejoindre les trois villes, qui abriteront les trois matches du premier tour, 48 heures avant la rencontre, à partir de Sorocaba, à bord d'un avion spécial. "Les aspects organisationnels relatifs au séjour des Verts, qui

devront s'envoler pour le Brésil le 7 juin prochain, ont été finalisés", précise la même source. Par ailleurs, une délégation de la FAF composée de sept personnes, conduite par le vice-président, Djahid Zetef, se rendra le 13 février pour le Brésil, pour prendre part au séminaire qu'organise la Fifa du 18 au 20 février. Dix ateliers sont pro-

grammés par l'instance mondiale qui initiera, aux représentants des 32 nations qualifiées la gestion de tous les aspects durant le mondial. Ladite délégation, profitera de ce séjour pour se rendre dans les trois villes qu'abriteront les matches de l'équipe nationale, durant le premier tour de la compétition.

APS

CAN-2015 (TIRAGE AU SORT)

L'Algérie dans le chapeau 2

L'Algérie, qui occupe la 8^e place au classement des équipes nationales de la Confédération africaine de football (CAF) pour les préliminaires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, sera placée dans le chapeau 2, lors du tirage au sort prévu le 27 avril 2014 au Caire en Egypte. Le classement est établi par la CAF sur la base des performances des sélections africaines lors des trois dernières éditions de la CAN, dans les éliminatoires de ces éditions-là, ainsi que lors des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014, précise la CAF. Outre l'Algérie, le chapeau 2 comprend : l'Angola, Cap Vert, Cameroun, Egypte, Togo, et Afrique du Sud. Le chapeau 1 est constitué du Nigeria, Ghana, Côte d'Ivoire, Zambie, Burkina Faso, Mali et Tunisie. Le chapeau 3 est formé de la RD Congo, Guinée, Gabon, Ethiopie, Sénégal, Niger et Soudan. Quant au 4^e chapeau, il sera formé des équipes qualifiées à l'issue des tours prélim-

inaires. Les 21 premiers au classement CAF sont qualifiés d'office pour la phase de groupes de la CAN-2015. Les sept autres participants à la phase de groupe de cette compétition dont la phase finale aura lieu au Maroc, seront connus à la suite des tours préliminaires qui se dérouleront entre mai et août 2014. Les 30 sélections concernées par le tour préliminaire de la CAN-2015 sont : Libye, Guinée Equatoriale, Botswana, Malawi, Ouganda, Mozambique, Bénin, Sierra Leone, Congo, RCA, Zimbabwe, Kenya, Liberia, Gambie, Rwanda, Tanzanie, Namibie, Burundi, Lesotho, Guinée Bissau, Madagascar, Tchad, Sao Tome, Seychelles, Comores, Iles Maurice, Swaziland, Erythrée, Mauritanie, Soudan Sud. La phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 du 17 janvier au 7 février 2015 dans les villes marocaines de Rabat, Agadir, Tanger et Marrakech.

APS

SPORT

Journée d'étude sur les dangers des produits dopants aujourd'hui à Alger

Le fléau du dopage, ses effets et dangers, sera débattu lors d'une journée d'étude prévue aujourd'hui à Alger à l'initiative de l'Office du parc omnisports de la wilaya d'Alger (OPOW), a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs. Cette rencontre prévue à partir de 9h00 à l'Ecole supérieure des sports et technologies des sports ES/STS de Dely Brahim (Alger) sera animée par plusieurs professeurs et experts qui présenteront, à cette occasion, des communications. Le ministère de la Jeunesse et des Sports a lancé récemment un avis d'appel d'offres pour l'acquisition, l'installation et la mise en service d'équipements d'un laboratoire de contrôle antidopage. Le laboratoire en question sera installé au niveau de l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger. Cette action s'inscrit dans la foulée de l'élaboration des textes d'application de la loi 13-05 du 23 juillet 2013 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives.

APS

MONDIAL 2014

Russie - Algérie pourrait être délocalisé à Porto Allegre

Le match Russie-Algérie prévu le 26 juin 2014 pour le compte de la 3^e journée du groupe H de la Coupe du monde au Brésil pourrait être délocalisé du stade baixada de parana à Curitiba vers celui de Gremio arena de Porto Alegre, rapporte la presse russe, citant des sources proches de la Fédération internationale de football (Fifa). Les travaux de réalisation du stade de Curitiba accusent un retard considérable, et de ce fait, cette infrastructure pourrait ne pas être prête pour abriter les rencontres programmées dans son enceinte lors du prochain rendez-vous planétaire (12 juin-13 juillet), selon la même source.

La Fifa a accordé un délai jusqu'à fin avril prochain pour la livraison du stade en question, faute de quoi, elle sera contrainte de délocaliser tous les matches prévus à Curitiba vers un autre stade. Versée dans le groupe H, l'équipe algérienne entamera la compétition le 17 juin face à la Belgique au stade de Belo Horizonte, avant de croiser le fer avec la Corée du Sud, le 22 juin à Porto Allegre, puis la Russie, le 26 juin à Curitiba.

APS

ALLEMAGNE

Le Bayern écrase la concurrence

Le Bayern Munich a (presque) définitivement tué le championnat d'Allemagne en portant son avance à 13 points après le round de rattrapage négocié aux forceps mercredi à Stuttgart, son 43^e match sans défaite en Bundesliga.

La conquête d'un 24^e Schale ne fait quasiment aucun doute, même chez les adversaires comme Leverkusen et Dortmund, résignés ouvertement à la lutte pour la place de premier dauphin. Le groupe de Jupp Heynckes avait placé la barre très haut la saison dernière en assurant la reconquête du titre national dès le 6 avril à six journées de la fin, en tombant les records nationaux, en route vers un triplé historique. Depuis l'arrivée de Guardiola l'été dernier, et après l'adaptation à un nouveau système (4-1-4-1), le Bayern a ajouté deux trophées (Supercoupe d'Europe et Mondial des clubs) au tableau de chasse tout en faisant très vite cavalier seul en championnat où le bilan est encore meilleur au même stade de la compétition. Le "Rekordmeister" compte, en effet, 50 points (5 de plus), 16 victoires pour aucune défaite et 13 unités d'avance sur Leverkusen (9 en 2013) avant la réception de Francfort, dimanche, en clôture de la 19^e journée. Toutes compétitions confondues, le cru 2013-14

n'a connu la défaite que deux fois, en Supercoupe d'Allemagne fin juillet à Dortmund (4-2) et contre Manchester City (2-3) lors d'une dernière journée de poules de C1 sans véritable enjeu et après avoir établi un nouveau record de 10 victoires consécutives. "Si une équipe ne perd pas 43 fois et si tout le monde dit que le championnat est plié, ce n'est pas facile pour le mental des joueurs. Je sais combien il est difficile de gagner, encore et encore", a prévenu Guardiola face à la pluie de louanges qui s'abat sur son équipe semaine après semaine. Une motivation qui ne manque pas si l'on en croit Ribéry, particulièrement remonté après le douloureux échec dans la course au Ballon d'Or. "L'objectif est d'être champion d'Allemagne sans connaître la défaite. On veut gagner tous les matches et de manière convaincante", a répété le numéro 7 bavarois, dont le retour en action a été retardé par des "douleurs aux jambes". Si Mandzukic reste l'artilleur numéro 1 avec 10 réalisations, douze autres joueurs ont



fait trembler les filets en Bundesliga : de Thomas Muller (8 buts) à Thiago, qui a ouvert son compteur d'une magnifique volée mercredi, en passant par le duo Ribéry-Robben (6 chacun) et le vétéran Claudio Pizarro (2). Le capitaine Philipp Lahm s'est adapté à son nouveau rôle de milieu récupérateur et Mario Götze, l'étoile de Dortmund, a profité du penchant du coach pour le poste de faux numéro 9 pour totaliser 9 buts et 5 passes toutes

compétitions confondues pour sa première saison en Bavière. Avec les arrivées de Götze et Thiago, le coach a un banc encore plus luxueux. Il peut même se priver de pièces-maîtresses telles Ribéry, Robben et Schweinsteiger pour négocier chaque virage, même les plus dangereux, comme ce fut le cas à Stuttgart où Thiago a sauvé la victoire dans le temps additionnel pour porter à 28 la série de succès à l'extérieur. AFP

PRÉPARATION DU MONDIAL 2022

La Fifa somme le Qatar de présenter un état des lieux actualisé des conditions de travail

La Fifa a demandé au conseil suprême pour l'organisation et la durabilité (Supreme Committee for Delivery and Legacy) de présenter d'ici au 12 février 2014 un état des lieux sur l'amélioration des conditions de travail au Qatar. Cette demande a été réalisée aujourd'hui par le biais d'un courrier envoyé par le secrétaire général de la Fifa, Jérôme Valcke. Ce rapport permettra de préparer l'audience du Parlement européen prévue le 13 février 2014 à Bruxelles et à laquelle participera le Dr. Theo Zwanziger, membre du Comité exécutif de la Fifa et représentant de la Fifa chargé du dossier. Sont attendues des informations sur les mesures concrètes prises par le Qatar depuis la dernière visite du Président de la Fifa, Joseph S. Blatter, à Doha en novembre 2013, afin d'améliorer les conditions de vie et le bien-être des travailleurs étrangers. En décembre 2013, le Comité exécutif de la Fifa avait à nouveau invité le Président de la Fifa à poursuivre les discussions avec les différents groupes d'intérêts concernant la protection des travailleurs au Qatar et à clarifier le rôle et la compétence de chaque partie impliquée (l'État du Qatar, les entreprises actives au Qatar, l'Organisation internationale du travail (OIT), la Confédération syndicale internationale et la Fifa). Au cours des dernières semaines, Theo Zwanziger a tenu plusieurs séances au nom de la Fifa avec des organisations des droits de l'Homme et du droit du travail, dont Amnesty international et l'OIT, afin de renforcer le dialogue entre les différentes parties et de convenir de la marche à suivre. Le respect de normes de conduite au niveau international est un principe de la Fifa. Celles-ci font partie intégrante de toutes ses activités et doivent être observées par tous les organisateurs de ses compétitions. La Fifa est fermement convaincue du pouvoir positif que peut avoir la Coupe du monde de la Fifa™ au Qatar pour le changement social et l'amélioration du droit du travail et de la condition des travailleurs étrangers. "Nous nous trouvons dans un processus intense dont le seul objectif est d'améliorer la situation des travailleurs au Qatar", a expliqué Theo Zwanziger. Ce processus se poursuivra au-delà du 13 février et débouchera sur un rapport qui sera présenté au Comité exécutif de la Fifa lors de sa séance des 20 et 21 mars prochains. "Nous voulons aboutir à la mise en œuvre de règles claires et de mesures qui permettront d'instaurer la confiance et de garantir l'amélioration durable d'une situation actuellement inacceptable."

AFP



L'entraîneur du Paris SG Laurent Blanc s'est dit "très satisfait" de la signature de Yohan Cabaye et a assuré que l'ancien joueur de Newcastle aurait du temps de jeu à Paris, malgré la concurrence.

Êtes-vous satisfait de la signature de Yohan Cabaye ?

Très satisfait. J'avais dit en début de mercato que si on pouvait avoir un joueur supplémentaire dans l'entrejeu, je serais satisfait. Ça a un peu traîné parce que je voulais un profil qui offre une alternative de qualité pratiquement aux trois postes du milieu et qui puisse jouer toutes les compétitions. On a eu bon nombre de propositions mais pour qu'un joueur réunisse toutes ces caractéristiques, il n'en restait pas beaucoup. Je suis content parce que je le connais bien. Mais quand j'ai parlé à mes dirigeants il y a un mois, j'ai décrit le profil, je n'ai pas donné de nom.

Y aura-t-il d'autres mouvements ?

Je pense que ce sera la seule recrue. Pour ce qui est des départs, si certains veulent partir, il va falloir qu'ils s'affolent un peu, ça finit demain minuit. Je pense qu'on va rester comme on est, plus Yohan.

Comment comptez-vous l'utiliser ?

Il peut jouer partout. Ça peut être en 10 dans un 4-4-2 en cours de match si on estime que c'est la solution. Il a une bonne frappe, il s'est amélioré près du but adverse. Mais il peut aussi jouer dans notre schéma aux trois postes. C'est d'abord là que je compte l'utiliser.

La concurrence va être forte...

Quand vous avez un milieu à trois, avoir quatre, cinq voire six joueurs qui peuvent jouer là, ça n'est pas trop. On ne se pose pas la question au Bayern, à City, au Milan ou à la Juve. Ça tourne et les trois meilleurs jouent. Il y

a des blessures, des cartons... On a un milieu qui en prend beaucoup. C'est toujours le même qui les prend, c'est facile de savoir (Verratti, ndlr). Vendredi j'en ai un qui est suspendu, d'ailleurs (Verratti, ndlr).

Prend-il un risque à l'approche du Mondial ?

Je pense que le sélectionneur se souviendra des joueurs sur lesquels il a pu compter contre l'Ukraine. Et il jouera, vous verrez. Il y aura une rotation qui se fera naturellement.

Ce recrutement signifie-t-il que vous êtes désormais plus écouté ?

Oui, certainement. On se connaît un peu plus. Quand on arrive, il faut toujours faire ses preuves. Vous savez dans quelles conditions je suis arrivé, ce n'était pas facile. Le mercato d'été, je l'ai validé mais je n'y ai pas participé même s'il m'allait très bien. Là, on s'est aperçu qu'on était équilibré devant et derrière, mais pas si fourni au coeur du jeu. Les dirigeants ont été attentifs et réceptifs. J'apprécie Yohan mais si on avait eu besoin d'un défenseur, on n'aurait pas pris Cabaye.

Vous allez attaquer un mois de février très important...

On avance en championnat, la Ligue des Champions arrive. Il va y avoir de la motivation. Février peut permettre de basculer dans une fin de saison excitante. Tu peux être présent pour la gagne en championnat, en Coupe de la Ligue et être dans une bonne dynamique en C1.

Vous restez sur deux performances moyennes...

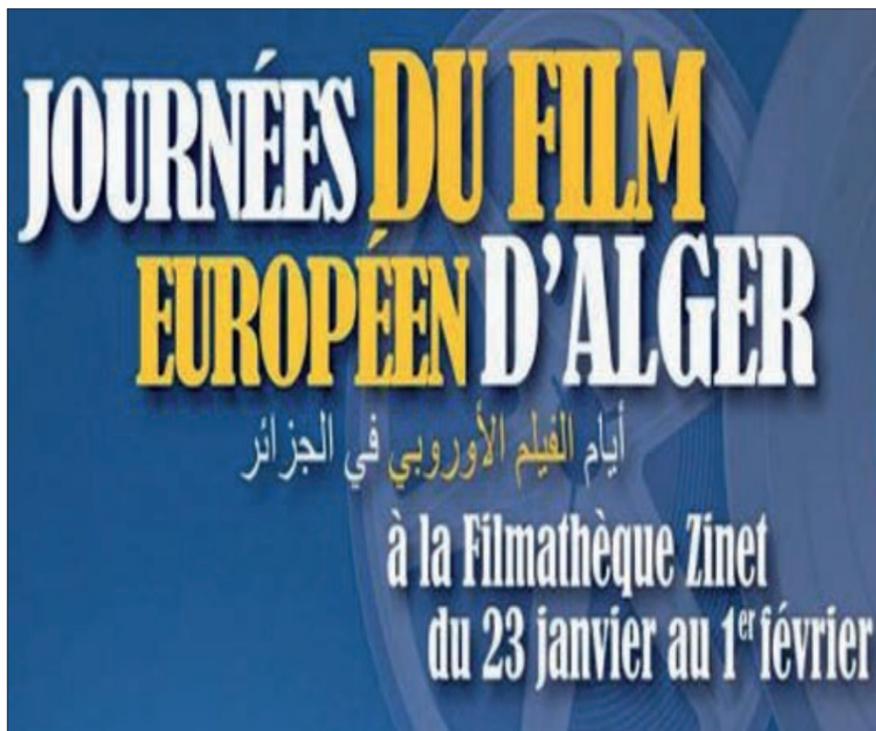
On a déjà connu ça avant. A Valenciennes, à Reims, on avait été chahutés. Mais on a fait beaucoup de bons matches autour. Là, on reste sur deux contre-performances. Mais moi je retiens qu'en février on sera très motivé et que dès demain on va faire un gros match.

JOURNÉES DU FILM EUROPÉEN D'ALGER

Les humains ! ces êtres énigmatiques...

La fiction historique "Operação outono", survolant le parcours de l'opposant portugais, le général Humberto Delgado, son assassinat et le procès qui a suivi, réalisée par Bruno Almeida et le long métrage "Kinshasa Kids", une fiction sur la vie des enfants des rues dans la capitale de la République démocratique du Congo, du cinéaste belge Marc-Henri Wajnberg, ont été projeté mercredi dernier dans le cadre des Journées du film européen d'Alger.

À travers *Operação outono* (Opération automne), le parcours de leader de l'opposition au régime de Salazar débute directement par son séjour à Alger au lendemain de l'indépendance de l'Algérie où le général jouissait de l'hospitalité et du soutien du président Ahmed Ben Bella, comme rapporté dans la biographie. Très vite le film montre Humberto Delgado souhaitant déclencher une révolution populaire avec le soutien de l'Algérie et de quelques officiers de l'armée portugaise, un enthousiasme que ces collaborateurs ne partagent pas ce qui le pousse à poursuivre d'autres possibilités à Rome. Une fois à Rome, la police politique portugaise met sur pied l'"opération automne" qui consistait à envoyer des agents à la rencontre de l'opposant lui faisant croire qu'ils étaient de son côté et qu'ils pouvaient rallier des officiers à leur cause. Attiré par cette offre, le général Delgado venu rencontrer un officier, tombe dans le piège de la police politique qui l'attire aux frontières avec l'Espagne pour l'y tuer et l'y enterrer avec sa secrétaire. Sur cette première partie du film le scénario a la main légère en ce qui concerne le personnage principal de la fiction Humberto Delgado, le film ne s'intéresse à aucun moment au parcours de l'opposant, aux raisons de ses actions passionnées ni aux différends avec le régime de Salazar. Même si la biographie éditée par Frederico Rosa Delgado, petit fils du général, est inspirée de faits politiques réels découverts récemment, le scénario ne renseigne pas sur le personnage et passe tout aussi brièvement sur la révolution des œillets qui a renversé le successeur de Salazar, Marcelo Caetano en 1974. La seconde partie du film est consacrée au travail de l'armée et de la justice portugaise qui on retrouvé les agents de la police politique démantelée impliqués dans l'assassinat du général Humberto Delgado après le changement du régime.



Cependant le film révèle aussi que la justice portugaise avait à l'époque refusé les preuves et les témoignages recueillis par la police espagnole, qui avait découvert les corps du leader et de sa secrétaire, traitant ainsi l'affaire avec légèreté et prononçant des peines symboliques contre les assassins sans toucher les commanditaires. Quant à la deuxième projection intitulée *Kinshasa Kids*, réalisé en 2012, le thème s'est penchée sur le sort de huit enfants congolais, rejetés dans la rue parce que considérés comme "sorcières" par leurs familles. Sur un ton tragi-comique, *Kinshasa Kids* met l'accent sur la solidarité entre ces enfants "Shégué" (sorcières) dans leur quête quotidienne de nourriture et d'argent qu'ils réussissent, bon gré mal gré, à obtenir par le vol ou en accomplissant diverses tâches comme porter des

marchandises ou ramasser des ordures. Formant un groupe de musique, l'espoir d'une vie meilleure va se dessiner au fur et à mesure, à travers la rencontre des enfants avec Bebson, un artiste fantasque qui va les encourager à faire de la musique Rap pour transcender leur condition. Dans une ville bruyante et surpeuplée, le réalisateur a également choisi de dénoncer certaines réalités de ce pays d'Afrique centrale, comme la corruption policière, mise en évidence dans plusieurs scènes du film. Marc-Henri Wajnberg attire également l'attention du spectateur sur les violences physiques dont sont victimes les enfants des rues de Kinshasa, dont le nombre est estimé à 30.000. Présenté comme un documentaire par les organisateurs, *Kinshasa Kids* a, par ailleurs, suscité un malaise chez des spectateurs de la filmath-

èque Mohamed-Zinet, particulièrement pour une scène suggérant le viol de Rachel, une jeune adolescente membre du groupe. Ces incompréhensions, visibles à la sortie du film, n'ont pu être dissipées en l'absence du réalisateur à la projection pour un débat sur la véracité de certaines scènes. Dans une interview accordée en 2013 à une radio québécoise à l'occasion de la participation de son film au 29^e Festival international de cinéma *Vues d'Afrique* à Montréal, Marc-Henri Wajnberg avait expliqué que sa fiction, conçue au départ comme un documentaire, était inspirée des "histoires vécues par ces enfants qui jouent leur propre rôle dans le film".

20^e MAGHREB DES LIVRES

**Coup de soleil
rendra hommage
à Mouloud Mammeri
et Mohamed Dib**

Les auteurs algériens, Mouloud Mammeri et Mohamed Dib, seront à l'honneur à la faveur du 20^e Maghreb des livres qui se tiendra les 8 et 9 février dans la capitale française, où l'association Coup de soleil, organisatrice de l'événement leur rendra hommage. Cet événement littéraire se tiendra en présence de près de 200 auteurs, et où et quelque 2.000 titres de livres édités en France, en Algérie, en Tunisie et au Maroc ont par ailleurs été retenus, a précisé jeudi l'Association à l'APS. Une librairie a été montée dans ce sens dans le cadre de cet événement, comprenant tous les livres publiés en 2013, dédiés au Maghreb et à l'intégration, en langues arabe, française et tamazight. Plus d'une centaine de séances de dédicaces ont été retenues pour près de 160 auteurs qui viendront présenter leurs publications, accorderont également des entretiens et animeront des ateliers de lectures. Des tables-rondes, des rencontres, des cafés littéraires, un espace-revues, qui accueillera plusieurs revues maghrébines et françaises, un espace-jeunesse qui proposera aux enfants et familles, des activités ludiques et de découverte, seront par ailleurs aménagés au siège de la mairie de Paris qui abrite chaque année cette manifestation littéraire, permettant ainsi au public une proximité et un échange d'idées avec les auteurs et conférenciers invités à cette occasion. Comme chaque année, le Maghreb des livres accueillera une pléiade d'œuvres artistiques, tels que des calligraphies, dessins, infographies, BD, peintures, photographie, et art du vitrail. Ils sont 11 à la faveur de cette 20^e édition, à venir d'Algérie, de Belgique, de France, du Maroc et de Tunisie, pour présenter leurs œuvres respectives dans le cadre de plusieurs expositions. Beur FM, la radio de France des Maghrébins et des Français d'origine maghrébine qui organise depuis 1997 son prix littéraire, sera encore une fois présente cette année pour distinguer un ouvrage de l'année écoulée, publié en langue française par un auteur français ou maghrébin. Cette initiative a pour principale ambition de faire découvrir au public le plus large la richesse de la culture maghrébine.

LE GROUPE ZALINDÊ A ANIMÉ UN CONCERT À LA SALLE IBN KHALDOUN

L'odeur du Mondial brésilien !

Le groupe féminin de musique afro-brésilienne, Zalindê, s'est produit jeudi soir à Alger, dans une ambiance survoltée qui a mêlé les percussions à la danse et au chant, marquant l'ouverture des soirées "Brazil rencontre El Bahdja", une série de spectacles programmés toutes les fins de semaine, jusqu'au 20 février. Associant leur passion de la musique afro-brésilienne au sein d'une batucada (Style de musique constituant un sous genre de la samba), les percussionnistes du groupe Zalindê se sont déchaînées sur la scène de la salle Ibn Khaldoun, telle une déferlante de joie et de bonne humeur dans une ambiance carnavalesque, à l'esprit festif et débridé. Avec deux ballerines et dix percussionnistes polyvalentes qui cadençaient, sur des rythmes binaires et ternaires, parfois en tapant sur des peaux et parfois en jouant aux guitares basse et rythmique, Zalindê, ou "beauté" en verlan dans le Portugais, est venu à Alger avec 12 musiciennes et danseuses percutantes sur la vingtaine qu'il compte à l'initiale. Originaires du monde entier, (du Brésil, de France, du Bénin, des

Antilles, de la Colombie et du Japon entre autres), les artistes du groupe Zalindê constituent un métissage intéressant, avec autant de cultures et de sensibilités différentes qui leur permettent d'enchaîner samba, merengue, hip-hop, raï, rythmes africains, reggae, etc. Ilê Aiyê, Na Lata, Travessia, Habanera do Zalindê et Ares do Sul sont parmi la quinzaine de pièces interprétées par le groupe qui a brillé, près de deux heures durant, de maîtrise et de dextérité, émettant une générosité à vouloir donner du plaisir à un public, relativement nombreux qui s'est délecté dans l'allégresse et la volupté.

"Quel groupe ! La percussion qui demande tant de technique et d'énergie est d'habitude, un univers exclusivement masculin !", a commenté une dame parmi l'assistance. La grosse caisse pour donner le temps fort, la caisse claire pour le temps faible, les timbales, la toumba, le surdo et autres tambourin, ganza, reco-reco et l'agogo, formant les instruments de la percussion afro-brésilienne, ont retenti dans différentes phrases rythmiques qui convergeaient vers

le même thème, exploitant avec brio, les intervalles entre les temps de chaque mesure. Créé en 2002, le groupe Zalindê est le fruit d'une rencontre entre Roberta Paim et Chloé Deyme, qui ont prit part ensemble à de nombreux concerts et festivals en France et en Europe avec des orchestres de percussions brésiennes. Ancré à Paris, ce groupe atypique s'imprègne des cadences afro-brésiennes et les assimile à d'autres influences musicales diverses. En 2007 et 2011 Zalindê a remporté le premier prix du concours d'orchestres de percussions lors du Festival d'Orchestres de Percussions à Paris, et a également collaboré avec plusieurs artistes dont Oxmo Puccino, Kery James, Thomas Savy, Lary Crockett, Trombama, Grand Corps Malade, Zaho et le trompettiste Ibrahim Maalouf. Organisé par l'établissement "Arts et Culture", en collaboration avec Organic music, les soirées de "Brazil rencontre El Bahdja" se poursuivent vendredi à la salle Ibn Khaldoun à Alger, avec un deuxième concert du groupe Zalindê.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Ghardaïa
Direction des logements et des équipements publics

Avis d'infructuosité

NIF: 00027015005258

Projet : Equipement d'une médiathèque au centre universitaire à Ghardaïa

Lot 01 : Equipements Mobiliers

Lot 02 : Equipements matériels

Lots 03 : Equipements pour Foyer

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, la direction des logements et des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert paru dans les quotidiens nationaux notamment MIDI LIBRE du 04/01/2012 relatif au projet indiqué ci-dessus

Qu'après analyse et jugement des offres en date du 16/01/2014.

L'appel d'offre est déclaré infructueux

Midi Libre n° 2091 | Samedi 1^{er} février 2014 - ANEP - 104 336

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Mise en Demeure N°01

Projet : Réalisation d'un lycée 800/300 à Cap-Djinet

Lot : VRD .

Entreprise : ETB BRAHMA RACHID

- Vu le marché de réalisation N°40 /622/ DLEP/ 2011 du 26/07/2011 portant Réalisation du lot VRD +Annexes au lycée 800/300 à CAP DJINET
- Vu le rapport N° 01/SLEP/BM/2014 émanant de la subdivision de BORDJ-MENAIEL en date du 05/01/2014, signalant les retards dans l'avancement des travaux, et le non lancement des travaux relatifs au mur de clôture, bache à eau et réseau divers.
- Vu le non respect du planning d'avancement des travaux.

L'entreprise est mise en demeure de relancer l'ensemble de ces travaux sous huitaine Faute de quoi, il sera procédé à l'application des mesures coercitives selon la réglementation en vigueur.

Midi Libre n° 2091 | Samedi 1^{er} février 2014 - ANEP - 104 404

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

CANCER DU SEIN

Les femmes travaillant de nuit plus exposées

Les femmes qui travaillent plus de deux nuits par semaine durant six années ont 50 % de risques en plus de déclarer un cancer du sein. Ces risques sont même multipliés par 4 pour les femmes qui préfèrent se lever tôt le matin. Les chercheurs pensent que la dérégulation de l'horloge biologique pourrait être responsable.

Certaines usines ou entreprises tournent 24 heures sur 24 grâce au travail posté, où des équipes de travailleurs se relaient par exemple toutes les 8 heures (le fameux "trois-huit"). Inéluctablement, certains salariés sont dans l'obligation de travailler la nuit. Cela concerne un employé sur dix en Europe et une personne sur cinq aux États-Unis. Pourtant, de telles pratiques ne seraient pas sans conséquences sur la santé.

Des travaux menés en 2007 par le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) montraient par exemple que le travail de nuit dérégla l'horloge biologique et qu'il était probablement cancérogène. Une étude pilotée par la Société danoise contre le cancer vient de publier dans *Occupational and Environmental Medicine* un nouvel article scientifique qui va dans ce sens. Les femmes amenées à travailler une fois le soleil couché sont plus susceptibles de souffrir d'un cancer du sein.

Travail de nuit et cancer du sein : jusqu'à 4 fois plus de risques

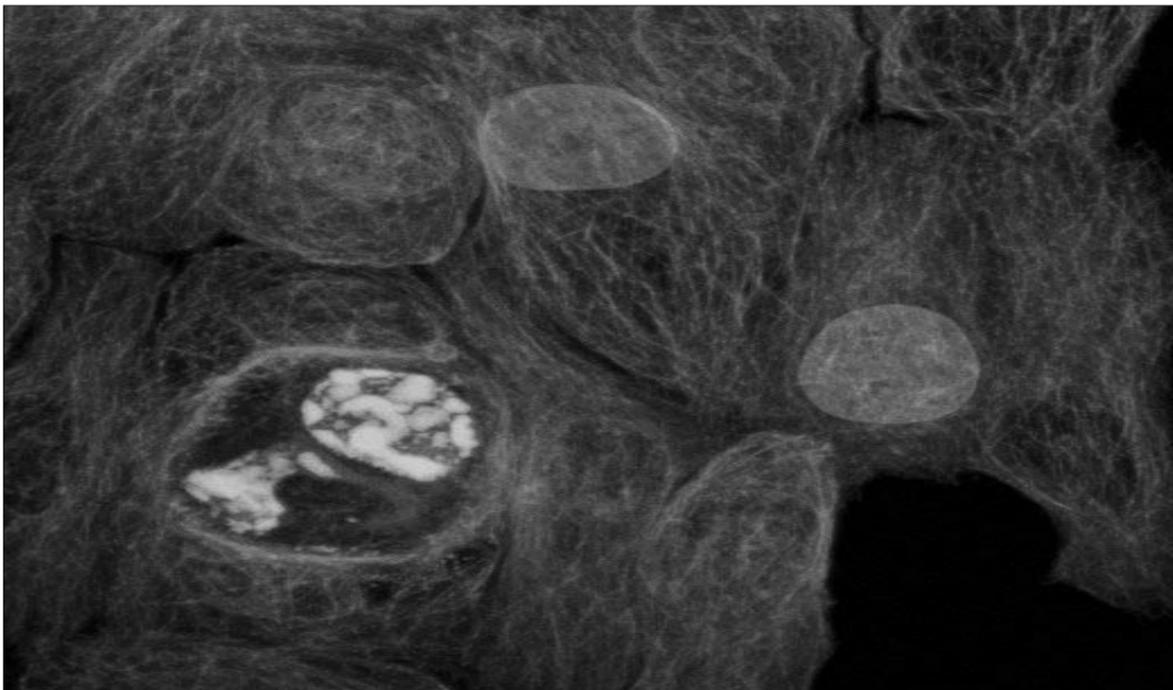
Les chercheurs ont contacté 210 femmes de l'armée danoise, qui ont travaillé pour cette institution entre 1964 et 1964 (sur les 218 femmes au total). Ces militaires ont déclaré un cancer du sein entre 1990 et 2003 et étaient toujours vivantes en 2005 ou 2006. Parmi elles, 141 ont accepté de répondre à un questionnaire de 28 pages, sur leur travail, leur mode de vie, leur utilisation de contraceptifs, les thérapies hormonales qu'elles ont pu subir ou leur exposition au soleil. Il leur était également demandé de préciser si elles étaient plutôt matinales ou si elles préféraient veiller tard la nuit. Leurs réponses ont été comparées à 551 de leurs anciennes collègues, du même âge mais n'ayant pas contracté de cancer du sein.

La mammographie est l'examen médical qui permet de détecter le cancer du sein. On savait déjà que certains polluants, la consommation d'alcool ou le manque d'activité physique contribuait à l'apparition de la maladie. Faut-il ajouter le travail de nuit ? Une analyse globale des données récoltées révèle que les femmes travaillant de nuit ont 40 % de risques en plus de contracter une tumeur mammaire que les autres. Il s'élève même à 50 % lorsque le labeur nocturne se produit au moins trois fois par semaine pendant six ans, et la probabilité de déclarer cette maladie chez les femmes matinales est multipliée par quatre.

Dérégulation de l'horloge biologique ou manque de lumière ?

L'une des hypothèses émises par les chercheurs concernait le manque de soleil et de vitamine D auxquels s'exposent les travailleurs de la nuit. Elle est fortement compromise depuis que les auteurs ont constaté que ces derniers passaient plus de temps que leurs collègues à prendre la lumière naturelle.

L'autre piste porte sur la dérégulation de l'horloge biologique que de telles habitudes entraînent. En effet, nous sommes une espèce diurne et nous suivons un rythme circadien. Notre corps réagit donc



différemment en fonction de la luminosité extérieure. Il synthétise notamment l'hormone du sommeil, la mélatonine, qui, entre autres, protégerait contre certains cancers en ralentissant le développement de cellules tumorales.

Les auteurs reconnaissent que ce travail est potentiellement biaisé, car il n'a concerné que les femmes ayant survécu au cancer du sein. Les chiffres auraient été encore plus frappants s'ils avaient inclus également les femmes décédées, et sur un échantillon plus important pour être réellement représentatif.

Pour éclaircir davantage la situation, le Royaume-Uni va mener une étude afin de déterminer le dérèglement de l'horloge biologique par le travail et le mode de vie. Mais les résultats ne seront pas disponibles avant 2015.

Le dépistage pour sauver des vies

Le dépistage annuel du cancer du sein par mammographie n'est pas inutile, loin de là. Une étude a montré qu'en cas d'antécédents familiaux, cet acte non invasif réduit réellement la mortalité par cancer du sein.

La mammographie permet de diminuer la mortalité par cancer du sein chez les femmes qui ont des antécédents familiaux. La réalisation d'une mammographie annuelle pourrait permettre de réduire la mortalité par cancer du sein chez les femmes présentant des antécédents familiaux, selon une étude menée par des chercheurs britanniques, publiée dans l'édition de décembre de la revue scientifique *The Lancet*. Selon ces travaux, les patientes concernées qui profitent d'un dépistage annuel auraient une mortalité à 10 ans plus faible, ainsi que des tumeurs plus petites, que les femmes qui ne réalisent pas de mammographies régulièrement.

Les chercheurs britanniques ont suivi, entre janvier 2003 et février 2007, près de 7.000 femmes de moins de 50 ans concernées par des risques familiaux et ayant reçu une mammographie annuelle pendant les quatre années de l'étude. Ces patientes ont été comparées à deux groupes de femmes

n'ayant pas bénéficié de mammographies régulières, l'un avec des antécédents familiaux, l'autre issu de la population générale.

Au total, 136 femmes ont reçu un diagnostic positif du cancer du sein à l'issue de l'étude. Parmi elles, 77 % ont été diagnostiquées au moment du dépistage, et 21 % ont présenté des symptômes entre les dépistages annuels.

Les résultats de cette étude révèlent que les femmes avec des antécédents familiaux ayant bénéficié d'une mammographie annuelle présentaient des tumeurs significativement plus petites que les deux autres groupes de patientes. Par ailleurs, ces travaux montrent qu'un dépistage annuel permet de réduire le risque de formation de ganglions, et de diminuer significativement la mortalité par cancer du sein.

Les femmes jeunes aussi concernées

Des chiffres alarmants ont été rendus publics à l'occasion des 32^{es} Journées de la Société de sénologie et de pathologie mammaire tenues sous le thème : « La femme jeune face au cancer du sein ». Ces journées tentent d'offrir des réponses à celles qui ont eu, qui ont, ou qui s'inquiètent d'avoir un jour un cancer du sein.

Le dépistage systématique et gratuit du cancer doit être généralisé. 50.000 nouveaux cas de cancer du sein sont détectés chaque année, pas moins de 27 % des cas sont malheureusement déclarés avant 50 ans.

Environ 10 % d'entre eux touchent des femmes de moins de 40 ans (2 % ont moins de 35 ans, 7 % ont entre 35 et 39 ans), dont les tumeurs sont souvent dépistées tardivement et sont donc plus difficiles à traiter.

Les cas de cancer du sein chez les femmes jeunes seraient en constante augmentation. Les cas déclarés avant l'âge de 40 ans auraient progressé d'environ 25 % entre 2002 et 2008, passant de 5,6 à 7 % ! Des chiffres qui pourraient s'expliquer par des grossesses plus tardives et moins nombreuses.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale

- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre de techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales / ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée

- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maitrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1410

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

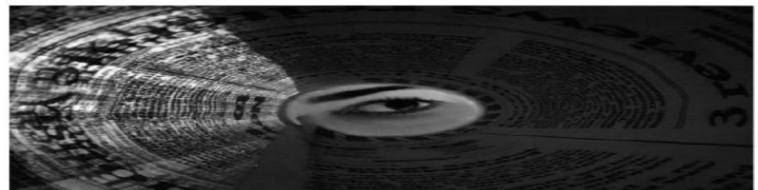
MIDI
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

الإشعار بإنهاء الأشغال

SARL SOCAD العقد المبرم بين شركة سوكاد

و شركة الأجنبية البرتغالية المسماة انياف UNIPAVIMENTOS

تم إنهائها (Résilié)

و هذا بعد إتمام الإجراءات القانونية (الاعذارات) التي بلغت من أجل استئناف الأشغال بوقت بدون رد.

Midi Libre n° 2091 | Samedi 1^{er} février 2014 -010/14

Cuisine

Spaghettis à la viande hachée



Ingrédients :

500 g de spaghettis
8 tomates
4 gousses d'ail
2 piments
200 g de viande hachée
1 petit bouquet de basilic
4 c. à soupe d'huile d'olive
Sel, poivre

Préparation :

Peler les tomates et les concasser. Peler et hacher l'ail. Couper les piments en deux et les émincer. Faire chauffer l'huile dans une sauteuse. Ajouter l'ail, le piment, les tomates et la viande hachée. Mélanger, saler et poivrer. Faire cuire doucement pendant 20 minutes. Laver le basilic, le couper finement. Faire cuire les spaghettis dans l'eau bouillante salée 10m, les égoutter et les ajouter dans la sauteuse. Mélanger, prolonger la cuisson deux minutes. Parsemer de basilic avant de servir.

Cake en couronne marbré



Ingrédients :

125g de beurre
200g de sucre en poudre
3 oeufs
2 c à soupe de cacao
1 sachet de sucre vanillé
2 sachets de levure pâtisseries
La farine selon le mélange

Préparation :

Sortir le beurre du réfrigérateur et laisser ramollir à température ambiante. Séparer les blancs des jaunes des oeufs. Travailler le beurre ramolli et le sucre en poudre dans un saladier jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter les jaunes d'oeufs, la levure, le sucre vanillé, bien mélanger, ajouter la farine tamisée peu à peu jusqu'à ce que la pâte soit un peu solide. Monter les blancs d'oeufs en neige ferme puis les incorporer délicatement à la pâte. Diviser la pâte en deux et ajouter le cacao tamisé dans la moitié de pâte en mélangeant soigneusement. Beurrer et fariner un moule à cake en couronne, y mettre alternativement une boule de pâte nature puis une boule de pâte au cacao. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 35 minutes. Laisser refroidir avant de démouler.

CONSEILS VESTIMENTAIRES

Le bon look pour le boulot...

Même si de beaux vêtements ne rendent pas la femme, qui les porte, plus compétente, ils peuvent influencer les perceptions dans son milieu professionnel et améliorer sa crédibilité. Voici ce que disent les stylistes professionnels, concernant le code vestimentaire au travail.

Comment doit-on s'habiller pour une entrevue d'embauche ?

Lors d'un entretien d'embauche, il est primordial d'être soi-même jusque dans le choix de ses vêtements. Il faut donc se vêtir de façon simple et professionnelle en accord avec l'emploi convoité et le style de l'entreprise.

Privilégiez une tenue ton sur ton plutôt qu'une combinaison de couleurs trop intenses. Le tailleur uni ou bien un veston avec un pantalon ou une jupe coordonnée sont tout aussi acceptables. Portez un soulier à talons (de 1 à 2 pouces), cela donnera une impression de confiance et de force. Affichez une touche de votre style personnel pour vous démarquer des autres candidates en accessoirisant simplement votre tenue. Que ce soit avec une belle broche, un foulard léger, une paire de boucles d'oreilles discrètes, ces éléments seront tout indiqués pour une entrevue. Le parfum doit être léger, car il peut être



une forme de distraction négative.

Le tailleur classique est-il dépassé ?

Non, jamais. Il est toujours très actuel au travail. Pour lui apporter une note de modernité, il faut l'actualiser en y agaçant des accessoires : les chaussures, le sac à main, la montre ou les bijoux... Ceux-ci constituent la touche essentielle pour rajeunir le tailleur. N'ayez pas peur d'oser un peu de couleur dans les accessoires si vous êtes vêtue de façon monochrome. De plus, assurez-vous que votre tailleur est au goût du jour, c'est-à-dire

qu'il épouse les formes de votre silhouette et qu'il ne dépasse pas la largeur des épaules naturelle.

Quelles sont les erreurs de goût à éviter ?

Les tissus transparents ou brillants n'ont pas leur place au bureau. Attention aux vêtements trop serrés, aux jupes trop courtes (à la mi-cuisse), aux talons trop hauts, aux décolletés plongeants et aux bijoux bruyants. Règle générale : il faut absolument éviter les vêtements que vous porteriez pour une sortie de fête ou de soirée.

Y a-t-il des vêtements à réserver pour le week-end ?

En excluant le tailleur, nous devrions être en mesure de porter nos vêtements autant pour le travail que pour nos sorties de fin de semaine. Ce sont les combinaisons de vêtements qui seront différentes. Par exemple, au bureau, vous pourriez porter un pantalon de coton extensible avec un veston en tweed et un chemisier de couleur. Pour votre sortie du week-end, vous pourriez remettre le même veston de tweed, mais avec une camisole de soie et un jean. Votre pantalon de coton pourrait être assorti avec un col roulé uni ou rayé ou une longue tunique ceinturée. De cette façon, il y a une rotation des vêtements ; vous investissez dans l'achat de vêtements au lieu de dépenser... Cette solution est nettement plus rentable.

BÉBÉ MANGE

L'apprentissage de la petite cuillère

La petite cuillère est le premier outil du bébé. C'est la première fois qu'il utilise quelque chose qui ne fait pas partie de son corps.

Une étape de développement

L'apprentissage de la petite cuillère est une des étapes du développement de votre enfant. Étape pour lui, épreuve de patience pour vous car cela va lui demander beaucoup de temps, mais n'oubliez pas qu'au-delà du geste technique, votre bébé doit comprendre la valeur culturelle de la cuillère et assimiler les règles de bonne conduite selon lesquelles on ne jette pas sa nourriture partout, la cuillère étant un outil pour se nourrir et non pas un jouet.

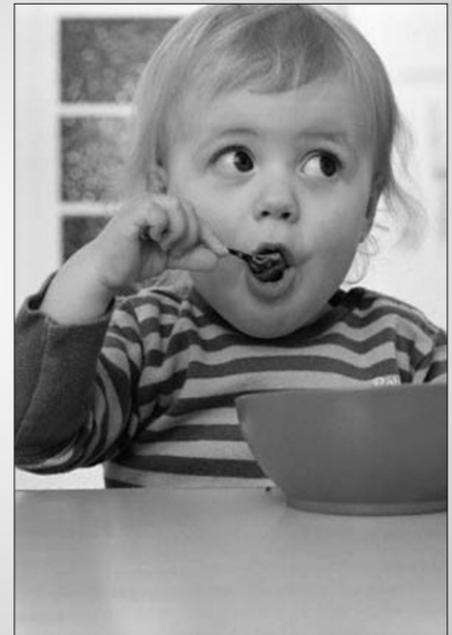
Cela nécessite la mobilité des doigts

Pour saisir l'objet, une bonne coordination de l'œil et de la main car la vision guide la main pour l'amener jusqu'à la

bouche, une habileté suffisante pour arriver à placer la cuillère dans la bouche, à bien viser et assez de force pour maintenir le geste jusqu'au bout. Autant dire que votre enfant ne possède pas tout cela quand vous commencez à lui poser la cuillère dans la main. Il lui faudra de 3 à 9 mois pour apprendre.

Étape par étape

- A 12 mois, c'est vous qui le faites manger avec la cuillère.
- Vers 15 mois, il saisit la cuillère et commence à faire le bon geste.
- A 18 mois il mange en se barbouillant et en en mettant un peu partout.
- A 21 mois : il mange et boit tout seul.
- Armez-vous de patience et ne négligez pas le goût de l'imitation qu'ont les enfants. Placez-le en face des membres de la famille pour lui servir d'exemple.



Trucs et astuces

Ficeler un colis



Avant de ficeler un paquet, mouillez la ficelle. En séchant, elle se resserrera et maintiendra mieux le colis.

Rénover la planche à découper



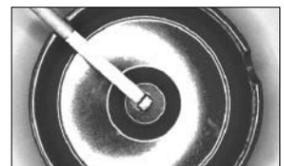
Frottez-la avec des lanières d'écorce de citron pour la blanchir et pour la désodoriser.

Faire disparaître les poils d'animaux



Pour parvenir à faire disparaître les poils d'animaux, glissez une brosse dans un bas ou colant en nylon.

Nettoyer un cendrier de porcelaine



Pour nettoyer un cendrier de porcelaine taché par de la cendre, frottez-le avec un bouchon trempé dans du sel fin.

O. A. A.

20% du génome de Néandertal dans notre ADN

Selon deux études l'ADN de l'homme de Néandertal a participé à la survie de l'homme moderne en influençant notamment les caractéristiques de sa peau. 20% du génome néandertalien subsisterait ainsi chez les populations modernes d'Europe et d'Asie.



Il a beau s'être éteint il y a plus de 30.000 ans, l'homme de Néandertal n'a pas totalement disparu de notre monde. Plusieurs études ont démontré au cours des dernières décennies que notre ADN recelait certains gènes provenant directement de cet homininé. Aujourd'hui, deux études publiées dans les revues *Science* et *Nature* dévoilent de nouvelles informations sur cet étonnant héritage.

La première étude, américaine, révèle que 20% du génome néandertalien subsisterait chez les populations modernes d'Europe et d'Asie. Mais chaque individu ne détient pas 20% de ce génome. Selon les estimations, entre 1,5 et 2,1% de l'ADN de tout homme (en-dehors de l'Afrique) serait d'origine néandertalienne. Aussi, chaque individu n'aurait pas hérité des mêmes portions génétiques. Des portions d'ADN issues de Néandertal "Si vous êtes à 2% néandertalien et que je suis à 2% néandertalien, nous pourrions ne pas avoir la même ADN néandertalien. Nous pourrions avoir hérité de portions différentes du génome de Néandertal", a expliqué Benjamin Vernot, principal auteur de l'étude et chercheur à la University of Washington. Pour en arriver là, les

chercheurs ont analysé le génome de 379 Européens et 286 Asiatiques. Ils ont alors identifié l'ADN qui ne paraissait pas appartenir à l'homme moderne (en observant les mutations) et ont cherché à déterminer quand cet ADN avait été introduit là. Ils se sont ensuite concentrés sur l'ADN qui a semblé être apparu il y a environ 50.000 ans, époque à laquelle on pense que les ancêtres de l'homme moderne se sont accouplés avec Néandertal. En comparant avec l'ADN retrouvé sur des fossiles de Néandertal, ils ont confirmé que certaines portions provenaient bel et bien de cet ancêtre. Chaque individu en détiendrait alors un pourcentage à peu près équivalent (environ 2%). Mais toutes les portions observées totaliseraient 20% du génome de Néandertal.

Des gènes plus ou moins bénéfiques

La seconde étude, américano-allemande, indique elle, que plusieurs parties du génome de l'homme moderne (non-africain) ne possèderaient pas d'ADN néandertalien tandis que d'autres en seraient plus dotées que prévu. Les deux études,

quoiqu'elles aient procédé à des approches différentes arriveraient donc à la même conclusion. L'homme moderne aurait hérité de nombreux gènes de Néandertal mais aurait fait le tri dans son génome en éliminant ceux qui lui auraient été nuisibles. Par exemple, les chercheurs ont constaté que deux régions du génome, impliquées dans les testicules et le chromosome X, ont été effacées par un processus de sélection naturelle. Selon eux, cet apport génétique aurait représenté une menace pour la fertilité masculine. Mais si l'humain non-africain actuel a conservé un peu de l'ADN de l'homme de Néandertal, c'est aussi parce que celui-ci lui a été utile. Les deux études tombent ainsi une nouvelle fois d'accord pour dire que l'homme moderne a gardé de Néandertal les gènes qui influencent les caractéristiques de la peau. "Les Néandertaliens étaient déjà adaptés à un environnement non-africain et ont transmis cet avantage génétique à l'Homme", explique David Reich, de la Faculté de médecine de Harvard qui a travaillé avec son équipe et des chercheurs de l'Institut Max Planck en Allemagne. Au cours de

leurs travaux, ils ont montré que les gènes liés à la kératine (qui protège et permet une meilleure résistance de la peau, des ongles et des cheveux) sont en partie hérités de l'homme de Néandertal. "Cela a du sens - la peau est un organe important, protégeant des pathogènes et de la lumière ultraviolette", a commenté Vernot repris par *LiveScience*, soulignant que "certaines gènes ont donc bien été bénéfiques".

40% du génome de Néandertal ?

Les chercheurs estiment que certaines pathologies en partie d'origine génétique pourraient avoir pour origine le génome néandertalien. Ce pourrait être le cas par exemple pour le diabète, la maladie de Crohn et même pour certains comportements. Cependant, l'homme moderne ne cacherait peut-être pas que 20% du génome de Néandertal. Les simulations informatiques de l'équipe de Vernot ont indiqué que 40% du génome pourrait en fait avoir survécu. Les chercheurs n'en auraient alors identifié que la moitié. Ils estiment que pour en identifier davantage, il leur faudrait au moins 1.000 individus d'une même population. Mais là encore, la tâche resterait ardue car distinguer le génome néandertalien de celui de l'homme moderne n'est pas si évident. "Parce que nous sommes tellement similaires à Néandertal, il pourrait y avoir beaucoup, beaucoup de régions qui sont virtuellement identiques, avec aucune différence pouvant être distinguée", a commenté Vernot. Selon le chercheur, la méthode utilisée dans ces travaux pourrait néanmoins servir à identifier l'ADN provenant d'autres ancêtres de l'homme.

Une supernova découverte à proximité de notre galaxie

À quelques 12 millions d'années-lumière de nous, soit une broutille à l'échelle de l'Univers, une étoile est actuellement en pleine phase d'explosion. Nommée SN 2014J, cette supernova a été repérée par hasard par un professeur et ses étudiants de l'University of London Observatory, dans la galaxie connue sous le nom de Messier 82 ou galaxie du Cigare. En ajustant la position de l'instrument, le professeur l'a braqué sur la galaxie M82 dans la constellation de la Grande Ourse. Il a alors repéré une étoile qui a attiré son attention. Intrigué, il a rapidement inspecté avec ses étudiants de précédentes images de la galaxie. Ils ont ainsi constaté que cet objet n'y était pas auparavant. Alors que les nuages recouvraient de plus en plus le ciel, l'équipe a réagi en prenant une série de clichés en utilisant

différents filtres colorés. Mais rien n'y a fait, l'objet était toujours là. Ils ont ensuite utilisé un autre télescope afin de s'assurer qu'il ne s'agissait pas d'un artefact dû à l'instrument, ce n'était pas le cas. Après avoir confirmé l'observation et pris toute une série de clichés, le spécialiste a alerté l'Union astronomique internationale afin que d'autres scientifiques puissent observer l'objet. La mesure de la magnitude de l'objet et son spectre ont permis d'attester qu'il s'agit bien d'une supernova. D'après les chercheurs, elle serait de type Ia, autrement dit, elle proviendrait d'une naine blanche qui aurait arraché de la matière à une étoile voisine plus grosse, jusqu'à devenir instable et exploser. Les supernovas peuvent devenir rapidement très lumineuses, jusqu'à plusieurs milliards de fois plus que le Soleil. Toutefois, dans

le cas présent, la lumière est atténuée par les épais nuages de poussière de la galaxie, la rendant moins visible malgré sa proximité, explique la NASA. Actuellement, SN 2014J n'est pas observable à l'œil nu, ni avec des jumelles. Mais elle pourrait devenir 10 fois plus brillante au fur et à mesure qu'elle s'approche de son pic de luminosité (avec une magnitude maximale potentielle de +8). Elle deviendrait alors visible avec une bonne paire de jumelles. La plus proche de ce type depuis 42 ans SN 2014J est la supernova de ce type la plus proche découverte depuis 42 ans. La dernière identification proche remonte à 2004 avec la supernova SN 2004dj. Particulièrement lumineuse, elle a été repérée dans la galaxie NGC 2403 qui fait partie du groupe formé par M81 et M82. Quelques années plus tôt, en

1993, une autre supernova, SN 1993J avait été trouvée dans le même groupe. Mais ces deux derniers objets sont de type II et non Ia comme SN 2014J. La dernière supernova du même type a été découverte en 1972, il s'agit de SN 1972E. La galaxie dans laquelle elle se trouve est située à 10,9 millions d'années-lumière de nous. Aujourd'hui, SN2014J est donc la plus proche supernova de type Ia identifiée depuis SN 1972E. Au vu d'une telle proximité, elle suscite un grand intérêt chez les astronomes, notamment de la Nasa qui ont rapidement braqué leurs instruments sur l'objet. Ainsi, des observations ont déjà été planifiées avec les télescopes Hubble, Chandra, le NuSTAR, ainsi que les télescopes Fermi et Swift.

L'encyclopédie

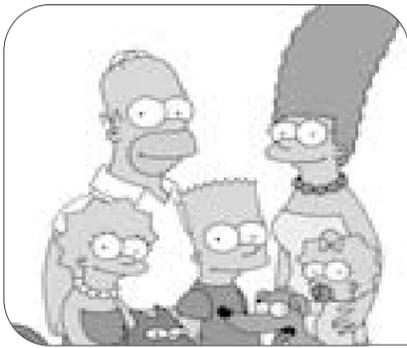
DES INVENTIONS

RÉTROVISEUR

Inventeur : Alfred Faucher **Date :** 1906 **Lieu :** France

En 1906 Alfred Faucher déposait un brevet concernant un miroir avertisseur pour automobiles. Le rétroviseur qui bascule pour éviter que les phares des voitures qui vont suivent la nuit vous éblouissent a été breveté par I Pierre Stehle, en 1949.



**LES SIMPSON
UNE ADRESSE CHIC**

20h45



Lorsque Marge se rend compte que ses enfants n'apprennent rien à l'école car les instituteurs sont incompetents, elle décide de les inscrire dans l'école de Waverly Hills, un quartier huppé de la ville

**AU COEUR DE L'ENQUÊTE VIO-
LENCES ET SÉQUESTRATIONS :
LES GENDARMES...**

20h30



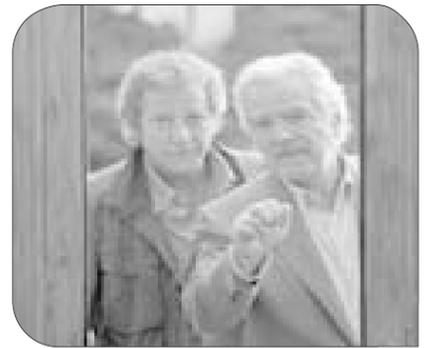
Une femme de 63 ans séquestrée pendant trois mois, d'autres faits similaires qui surgissent par le biais d'une assistante sociale... Les enquêteurs de la Brigade territoriale de Choisy-au-Bac, dans l'Oise, sont souvent confrontés à des événements de ce type. Toutes les victimes sont des personnes vulnérables qui gravitent autour du camion des Restos du Coeur. Elles connaissent vraisemblablement leur agresseur. L'adjutant chef David et son équipe tentent de rassembler le maximum de témoignages et d'indices pour confondre l'auteur de cette vague de séquestrations. Les enquêteurs vont devoir parvenir à démêler le vrai du faux

ON N'EST PAS COUCHÉ

22h00



Laurent Ruquier reçoit une personnalité politique, des artistes venus de différents horizons, des intellectuels, des sportifs... Après avoir évoqué les événements marquants de la semaine et distribué bons et mauvais points, il procède à l'interview de ses convives. Pour animer le débat, mais aussi réagir aux réponses des invités, Laurent Ruquier est secondé par deux chroniqueurs, Aymeric Caron et Natacha Polony. Humour et impertinence demeurent les maîtres mots de ce programme

**LE SANG DE LA VIGNE
MISSION À PESSAC**

20h40



Tout à ses préparatifs pour une tournée de conférences en Chine, organisée par son amie, France Pelletier, Benjamin Lebel est appelé d'urgence au château Erlange, par Jeanne Laille, la femme de Denis, son ancien assistant. Ce dernier a été agressé dans le chai, et leur vin a été contaminé par une bactérie. Benjamin installe ses collaborateurs, Mathilde et Silvère, à demeure, pour soigner le vin et déterminer si la contamination est d'origine accidentelle ou criminelle. Pour Denis, il n'y a aucun doute, on veut les obliger à vendre. Benjamin ne peut laisser son vieil ami dans cette situation, et va tenter de résoudre le mystère entourant le château Erlange



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

**AUSTRALIE : L'AVENTURE DES
PREMIERS HOMMES LES
GRANDS NOMADES**

20h50



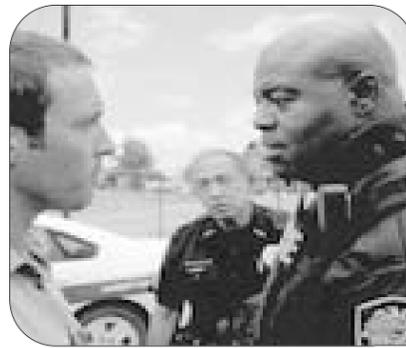
En 60000 avant notre ère, à l'issue de la première traversée d'un océan, un groupe obstiné d'Homo sapiens aborde Sahul, ou la Grande Australie, une terre vierge dont la faune, la flore, les déserts et les glaciers paraissent étranges. Les voies commerciales sillonnent bientôt le continent et les innovations artistiques et techniques se répandent. Durant les 20000 premières années, les premiers Australiens côtoient de féroces et grands animaux, tel le lion marsupial. Ces espèces ont disparu au moment où un important changement climatique, lié à la dernière glaciation, s'est produit

**TOURNOI DES 6 NATIONS
FRANCE/ANGLETERRE**

20h45



La journée «24 heures du sport féminin», organisée sous l'égide du CSA et du ministère de la Jeunesse et des Sports, se tient le 1er février 2014. Dans le cadre de cette initiative, France 4 retransmet la rencontre France-Angleterre du Tournoi des VI Nations. Le Tournoi des VI Nations féminin 2014 commence avec une affiche plus que prometteuse entre la France et l'Angleterre. Tout comme la compétition masculine, ce tournoi est réservé aux six meilleures nations européennes, et a lieu en même temps que l'épreuve dédiée aux hommes, du 1er février au 15 mars. À noter que cette confrontation au sommet franco-anglaise se déroulera sur la pelouse du stade des Alpes à Grenoble

**HAWAII 5-0 ALOHA KE KAHII
I KE KAHII**

20h50



McGarrett et Wo Fat échappent de justesse aux assaillants dans la prison mais un homme armé parvient à rentrer dans le quartier général du 5-0 et Catherine est prise en otage. McGarrett doit réussir à la sauver en enfrenant plusieurs règles et en évitant le nouveau commandant du SWAT Grover. Pendant ce temps, le lieu secret où se cachent Kono et Adam à Hong Kong est compromis

THE VOICE

20h50



Cette année encore, «The Voice» réserve de nombreuses surprises avec des chanteurs aux voix époustouflantes et aux univers très variés. Tous les styles sont au rendez-vous : du raï au fado en passant par le heavy metal, le rock, le lyrique... L'objectif est de surprendre les coaches en les entraînant dans des univers différents. Comme l'an passé, les coaches convieront des stars de la musique pour les accompagner lors des phases de coaching. Ensemble, ils mettront leur savoir-faire et leur expertise au service des talents. Lors de la grande finale, le vainqueur remportera un contrat avec une grande maison de disques et la réalisation d'un album. Qui sera The Voice ?

Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Toni Garrn

la nouvelle petite amie
de Leonardo DiCaprio

La nouvelle petite amie de DiCaprio n'est autre que Toni Garrn, mannequin de Victoria's Secret. Quand on la voit, on comprend pourquoi Leo a craqué !



Lorde

elle n'aime pas
les paparazzis !

Lorde a réussi à s'imposer grâce à sa voix et sa prestance. Si elle adore l'attention de ses fans, elle n'aime pas "le regard constant et lubrique des paparazzis".

Chord Overstreet

il s'offre une maison
à Hollywood

Actuellement à l'affiche de la 5e saison de Glee, Chord Overstreet vient de s'offrir un bien immobilier en plein cœur de Hollywood Hills pour 1,3 million de dollars.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h22
Dohr	13h01
Asr	15h50
Maghreb	18h11
Icha	19h35

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 2091 | Ven. 31 janvier - Sam. 1^{er} février 2014

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

SOLUTION AU CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

La Contribution du Conseil de l'Europe souhaitée

La rapporteure de la commission des Affaires politiques et démocratiques de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Liliane Maury Pasquier, a présenté mercredi au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg son premier rapport sur le Sahara occidental devant la commission des affaires politiques et démocratique sous le titre "Contribution du conseil de l'Europe à une solution au conflit du Sahara occidental". Mme Maury Pasquier, chargée par le Conseil de l'Europe d'élaborer un rapport sur la situation au Sahara occidental, a effectué deux visites "dans les territoires occupés et les camps des réfugiés sahraouis en mai et octobre derniers pour examiner comment l'Europe pourrait contribuer à résoudre le conflit du Sahara occidental", a rapporté jeudi l'Agence de presse sahraouie (SPS). Des représentants de la société civile sahraouie, dont des défenseurs des droits de l'Homme, Mme Mtou Mostafa Ahnini, membre de l'Association des parents des détenus et disparus sahraouis et Mme Ghali Adjimi représentant l'Association sahraouie des victimes des violations des droits de l'Homme commises par l'Etat



marocain ont été invités à apporter leur témoignage. Ghali Adjimi a saisi l'occasion pour "réfuter les allégations du Maroc" concernant le développement démocratique "prétendu" dans le territoire du Sahara occidental et évoquer les violations continues contre les libertés fondamentales du peuple sahraoui. Par ailleurs la commission a pris note du témoignage de Mme Mtou Ahnini sur le sort des disparus et le droit de leurs proches à récupérer leurs corps en répliquant au rapport du Conseil consultatif marocain des droits de l'Homme rendu public en 2010 sur les disparus. Les militantes des droits de l'Homme ont rencontré en marge de la présentation du rapport des commissions parlementaires en présence du représentant du Polisario à Rome Amih Amar et son adjointe Fatma Mahfoudh.

HALET THAWRA : MIHNAT AL-DIMOUQRATIA

Regard d'un journaliste algérien sur la Tunisie

Dans un livre intitulé "Halet Thawra: Mihnata Al-Dimouqratia Wa Al-Nadjah Al-Moumkin" (Situation révolutionnaire : épreuve de la démocratie et possibilités de réussite), le journaliste algérien, Athmane Lahiani, raconte et analyse les changements en Tunisie post-révolution de janvier 2011 à partir de son expérience de correspondant dans ce pays voisin. Publié aux éditions Anep, ce livre de 135 pages en langue arabe sur les bouleversements sociopolitiques survenus en Tunisie, est une compilation de la couverture médiatique réalisée par l'auteur sur les premières révoltes dans la ville de Sidi Bouzid en décembre 2010, puis leur propagation dans tout le pays. Athmane Lahiani met en avant le rôle des sit-in de protestations et de soutien aux habitants de Sidi Bouzid, organisés à Tunis par le syndicat UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens), dans l'accélération des événements qui ont conduit à la chute du président Zine El Abidine Ben Ali. Pour lui, la manière pacifique avec laquelle les protestations se sont exprimées à travers tout le territoire tunisien découle de l'efficacité des organisations de la société civile et au niveau d'instruction des Tunisiens, qui ne seraient donc pas

"tombés dans le piège de la violence" et des "provocations" du régime déchu. Ce rôle important de la société civile tunisienne est également, selon la lecture que l'auteur en fait, à l'origine de la transformation des révoltes populaires spontanées en "situation révolutionnaire organisée", notamment par l'encadrement des protestataires. Cette attitude organisée et cette union des différentes forces politiques et vives de la société civile tunisienne s'explique, écrit l'auteur, par la longue expérience de l'UGTT et son fort ancrage social en Tunisie depuis 1978. Le journaliste met également en exergue dans son livre l'attitude des partis politiques tunisiens (les formations de gauche ou le principal parti islamiste) qui ont su, de son point de vue, préserver la "révolution" de toute déviation idéologique, surtout, estime-t-il, en l'absence de leader politique. Toutes ces réalités permettent à l'auteur de conclure son essai par une vision optimiste quant à l'avenir de la Tunisie dans un contexte de cohabitation entre le parti islamiste dit "modéré" Ennahda et l'UGTT, un syndicat qu'il considère comme le garant de la cohésion sociale et un obstacle à toute déviation politique qui viendrait menacer les acquis révolutionnaires.

POUR DILAPIDATION DE DENIERS PUBLICS

Brahim Hadjas condamné à dix ans de prison ferme

Le tribunal correctionnel de première instance de Chéraga a condamné, jeudi, l'ex-président du Conseil d'administration de "Union-Bank", Brahim Hadjas, à dix (10) ans de prison ferme assortis d'une amende d'un million de dinars pour atteinte à propriété foncière et participation à la dilapidation de deniers publics. Le procureur de la République près le tribunal de Chéraga avait requis la semaine dernière 10 années de prison fermes. Selon l'arrêt de renvoi, le mis en cause a été poursuivi pour acquisition de 10 exploitations agricoles qu'il a

détournées de leur vocation en consacrant une partie d'une exploitation sise à Bouchaoui à la construction d'un hôtel 5 étoiles. Selon les témoignages de certains agriculteurs, Hadjas aurait acquis ces exploitations moyennant des sommes oscillant entre 4 millions et 10 millions de centimes. Brahim Hadjas a été arrêté au Maroc, 10 ans après sa fuite suite au déclenchement de plusieurs affaires de corruption impliquant ses entreprises. Il est actuellement poursuivi pour plusieurs affaires de corruption dans nombre de tribunaux à Alger.

24^e SESSION DE L'UNION ARABE DES ANCIENS COMBATTANTS

Saïd Abadou au Caire aujourd'hui

Les travaux de la 24^e session de l'assemblée générale du conseil d'administration de l'Union arabe des anciens combattants et les victimes de guerre se tiendra du 1^{er} au 7 février prochain au Caire (Egypte), indique jeudi un communiqué de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM). Le secrétaire général de l'ONM, Saïd Abadou, participera à cette session à la tête d'une délégation du Secrétariat national de l'organisation. Il sera question d'examiner des

questions relatives aux moudjahidine et les ayants droit, notamment les invalides, et consolider les lois régissant cette catégorie afin de les hisser au niveau des sacrifices qu'ils ont consentis pour la libération de leur pays. La visite qui intervient à l'invitation de l'Union arabe des anciens combattants et des victimes de guerre permettra d'échanger les vues sur les meilleurs procédés à adopter pour écrire l'Histoire à l'effet de la transmettre aux générations montantes.

ATTAQUES DE PLUSIEURS SYSTÈMES INFORMATIQUES ÉTATIQUES

L'auteur sous contrôle judiciaire

Les services du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont traité plusieurs affaires criminelles durant l'année 2013, dont l'identification de l'auteur d'attaques de plusieurs systèmes informatiques des réseaux Internet relevant d'institutions de l'Etat a indiqué le chef du groupement, le colonel Leksir Ghali. Le mis en cause a réussi à infiltrer illégalement les systèmes informatiques de traitement des données du "ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, d'Algérie Poste, des Universités de Boumerdès et de Tlemcen et de l'opérateur Algérie Télécom", a indiqué le colonel Leksir. Les enquêtes, menées par l'unité de recherche soutenue par le Centre de

prévention et de lutte contre les crimes informatiques et la cybercriminalité de Bir Mourad-Raïs, ont permis l'arrestation du suspect qui a été présenté devant le parquet de Bir Mourad-Raïs, a-t-il précisé. L'accusé se trouve actuellement sous contrôle judiciaire en attendant d'être jugé, a-t-il ajouté. Parmi les affaires importantes traitées par les mêmes services, le responsable a cité le démantèlement d'un réseau criminel composé de 28 membres impliqués dans le vol de 12 véhicules à El Harrach et ses environs. Ils ont également réussi à mettre hors d'état de nuire deux individus impliqués dans un homicide volontaire dans la région de Saoula le 29 octobre 2013 ayant coûté la vie à trois personnes, un homme de 90 ans, son fils et son épouse.

